

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue. | | |

EDUCATION.

DU CHOIX D'UN COLLÈGE A L'ÉTRANGER.

Bien des familles se préoccupent aujourd'hui, à bon droit, de procurer à leurs enfants, une éducation qui réponde à toutes les exigences légitimes des temps modernes et demeure foncièrement chrétienne. On les voit s'imposer des sacrifices héroïques qui coûtent autant à leur cœur qu'à leur fortune, et envoyer des enfants, joie de leur foyer, chercher au loin, dans un milieu étranger, le bienfait d'une formation littéraire, scientifique et morale que la maison paternelle où la patrie ne saurait leur donner.

Depuis surtout que les relations internationales ont pris une extension qui tend à augmenter chaque jour, l'éducation d'un jeune homme appelé à jouer un certain rôle dans le monde ou tout simplement à user honorablement de sa fortune, reste incomplète et inachevée s'il n'a pas fait un séjour plus ou moins prolongé à l'étranger. La France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, voient chaque année augmenter le nombre des étudiants de tout âge qui viennent s'initier à leur langue, à leurs mœurs, à leurs habitudes, et recevoir ce complément obligé de toute éducation bien faite et sagement comprise.

D'ailleurs il faut bien le dire, les langues étrangères qui tiennent tant de place — et avec quelque raison — dans les préoccupations du jour, ne s'apprennent à fond et avec une certaine facilité que dans le milieu où elles se parlent habituellement. C'est surtout vrai du français dont la connaissance est indispensable à tout homme ayant reçu une éducation vraiment libérale, qu'on peut dire qu'il ne s'apprend qu'en France, Sans parler de l'accent, de la prononciation, de l'orthographe et de toutes les

nuances qui donnent à cette langue sa physionomie particulière, les règles essentielles, elles mêmes offrent de sérieuses difficultés quelquefois insurmontables, aux esprits les mieux doués et les plus acharnés au travail.

Or, l'expérience démontre qu'un séjour de quelques années en France, qui permet d'étudier la langue du pays sur place et dans un milieu français non seulement atténue singulièrement ces difficultés, mais les supprime complètement. On a vu des enfants venus de l'étranger, ne sachant parler d'autre langue que la langue maternelle, mêlés à d'autres enfants et attachés à des professeurs ne parlant habituellement que le français, non-seulement se tirer d'affaire au bout de trois mois avec leurs maîtres et leurs condisciples, mais être en mesure de suivre fructueusement une classe de français, de latin, de grec, professée en français et par des professeurs français. Sans nul doute, il peut y avoir pour ces enfants des heures de solitude pénible et des moments de tristesse bien légitime; mais, outre que ces heures sont rares et courtes dans la vie d'un écolier, personne n'a le droit d'oublier que la formation du caractère et l'acquisition de la science coûtent toujours quelque chose.

Une fois ce principe et les sacrifices que son application comporte admis, reste le choix du collège.

Le nombre en est grand qui rivalisent et présentent chacun quelque avantage, soit au point de vue de l'éducation, de l'enseignement, du succès en matière d'examen, du glorieux passé de la maison, du choix des professeurs aux enfants, et de ces mille détails qui tranquillisent une famille justement préoccupée de l'éloignement de ce qu'elle a de plus cher au monde.

Cependant il faut faire un choix et c'est pour guider les parents intéressés dans ce choix que nous venons leur parler d'un collège qui semble réunir à lui seul tous les avantages qu'on ne trouverait que dans plusieurs établissements à la fois. Il s'agit de l'*Ecole Saint-Elme*, située à *Arcachon* près *Bordeaux*, (France.)

Elle fut fondée par les fils du Père Lacordaire, le célèbre restaurateur des Dominicains en France, dont la mémoire vénérée et les méthodes d'éducation constituent comme le domaine exclusif de ses disciples. Les décrets du 29 Mars 1880 ont bien modifié la situation religieuse des directeurs, mais l'esprit, les traditions et les méthodes primitifs sont restés les mêmes.

L'école est établie dans la ville d'*Arcachon* que sa position ravissante au centre du golfe de Gascogne et sur les bords d'un charmant Bassin, ses immenses forêts de pins, son climat exceptionnellement doux et tempéré, sa proximité de *Bordeaux* (1

heure en chemin de fer), l'affluence toujours croissante des étrangers qui viennent y chercher le repos et la santé, rangent parmi les rivales redoutables des plages les plus vantées de France et d'Italie.

Les bâtiments scolaires, récemment et spécialement construits pour leur destination actuelle, avec les cours de récréation, les jardins et le parc taillé en pleine forêt, occupent un espace qui mesure plus de quatre hectares.

On y aborde par une grande avenue qui vient de la gare et continue jusqu'au Bassin dont on aperçoit entre les arbres les flots argentés.

Les médecins sont unanimes à proclamer l'excellence du climat d'Arcachon, de sa situation exceptionnelle, de sa position ravissante, et même de sa supériorité incontestable sur beaucoup d'autres stations, trop vantées, qui ne doivent leur renom qu'à l'habileté de leurs exploiters et à la routine. « Arcachon, disent-ils, ne ressemble à rien. Au point de vue médical, cette localité se trouve dans les conditions les plus heureuses, par sa position géographique, son excellent climat et la beauté du site. L'âme de celui qui va passer quelques jours à Arcachon s'épanouit sous l'impulsion d'une surprise agréable et d'un doux ravissement à la vue d'un paysage inaccoutumé, car il faudrait aller presque dans l'Inde, pour trouver un endroit aussi charmant.» Arcachon disent-ils encore, « est la patrie des enfants. » Il nous semble que ces témoignages, et bien d'autres encore, tous émanés d'hommes éminents dans la science, l'Ecole Saint-Elme peut les revendiquer pour elle et surtout s'appliquer ce glorieux surnom de « patrie des enfants. » Car son site délicieux, l'aménagement heureux de son local, l'air fortifiant de la mer, tamisé en quelque sorte par le rideau d'arbres qui sépare le collège du Bassin, les émanations balsamiques des grandes forêts de pins dont il est entouré, constituent des conditions hygiéniques exceptionnelles pour un établissement d'éducation.

L'Ecole possède une chapelle où les cérémonies du culte se célèbrent avec solennité, une bibliothèque, un cabinet de physique, un laboratoire de chimie, un cabinet et des collections d'histoire naturelle, un gymnase couvert et très complet, une salle d'armes pour l'escrime, un manège et des chevaux pour l'équitation, et, sur le Bassin d'Arcachon, une grande cabine pour les bains, un charmant *Yacht* de 38 tonneaux avec plusieurs embarcations muris de tous les engins nécessaires qui servent aux exercices nautiques et aux excursions des élèves.

L'éducation donnée à l'Ecole Saint-Elme, tend à faire des

enfants qu'on lui confie de vaillants chrétiens, de grands serviteurs de leurs pays et des hommes qui honorent par leur caractère les fonctions dont plus tard ils seront investis et la race d'où ils sortent.

La religion, l'esprit de famille et l'amour du pays servent à la fois de but et de moyens. Une forte discipline y maintient l'autorité, mais elle est tempérée par les rapports affectueux que les directeurs et les maîtres ont fréquemment avec leurs élèves dont ils étudient le caractère pour en corriger les défauts et développer les qualités.

Les *Etudes classiques* sont dirigées conformément aux programmes de l'Université de France, et en vue du Baccalauréat ès lettres et du Baccalauréat ès sciences. Elles comprennent toutes les branches de l'enseignement secondaire classique, la langue française, le latin, le grec, l'anglais, l'allemand, l'histoire la géographie, les éléments des sciences mathématiques, physiques et naturelles.

L'Anglais ou l'Allemand est obligatoire à partir de la huitième.

La religion occupe dans le programme une place importante. Les avis spirituels, l'enseignement du catéchisme, la préparation à la première communion et les conférences religieuses sont donnés ou faits par les directeurs eux-mêmes qui y consacrent tous leurs soins.

L'enseignement des *arts d'agrément* et des *exercices physiques* comprend le dessin linéaire et académique, le solfège, la musique la gymnastique, l'escrime, l'équitation, la natation et les exercices nautiques. Le dessin et la gymnastique sont obligatoires pour tous les élèves. L'enseignement classique et artistique est donné par les directeurs et des professeurs adjoints ecclésiastiques ou laïques.

Puisque l'abondance du sujet nous a entraîné à ses détails qui vont prêter à notre article la physionomie d'un prospectus, il est difficile de reculer et de ne pas donner une idée du règlement en vigueur et du genre de vie qu'on mène à l'Ecole Saint-Elme, afin que les parents qui lui confieraient leurs enfants puissent les suivre de loin et assister par la pensée à leurs travaux, à leurs exercices et à leurs ébats.

Les élèves sont partagés en plusieurs *divisions* suivant leur âge et la classe à laquelle ils appartiennent. Ils assistent tout en commun aux offices du Dimanche et des jours de fête, et à la messe, le jeudi. Le lever a lieu en hiver à 5½ hrs, et en été à 5 heures ; le coucher vers 8½ hrs ; les repas à 7½ hrs, à midi, à 4½ hrs

et à 7½ hrs ; les classes de 8 hrs à 10 hrs, de 2½ hrs à 4½ hrs. Les récréations suivent les repas et les classes.

Deux fois par semaine il y a promenade de deux heures en dehors de l'Ecole, ou excursion en mer. Les *Exercices nautiques* sont facultatifs au gré des familles, et n'ont lieu que pendant les promenades et les jours de sortie mensuelle. Ils sont en tout temps dirigés et surveillés avec le plus grand soin. Jamais une embarcation n'est armée par les élèves, sans être commandée par un marin et accompagnée de maîtres.

Le régime est abondant et varié. Grâce au climat très sain d'Arcachon, grâce aux exercices physiques fort en honneur à l'Ecole et aux précautions hygiéniques dont les enfants sont entourés, les santés délicates s'y raffermissent promptement. Un médecin, attaché à l'Ecole, visite chaque jour les élèves malades ou indisposés, et préside à toutes les mesures sanitaires dans l'établissement. Aucun régime ni traitement extraordinaire n'est admis sans son intervention. Des médecins consultants sont appelés chaque fois que les familles ou les correspondants en font la demande, ou que le directeur le juge nécessaire pour sauvegarder sa responsabilité. L'infirmerie, la lingerie, le vestiaire et la cuisine sont désignés par des règlements qui président également à la toilette des jeunes enfants et leur donnent les soins exceptionnels que leur âge réclame.

Enfin, pour être complet, ajoutons que le prix de la *Pension*, pendant les dix mois de l'année scolaire, est de *quinze cent francs*. Dans ce prix sont compris, l'enseignement littéraire et scientifique, l'enseignement de l'anglais, de l'allemand, du dessin, de la gymnastique, l'usage des bibliothèques et des collections, les fournitures ordinaires de bureau, les soins du médecin et les remèdes communs, le blanchissage et le raccommodage du linge et des habits, mais non les livres classiques, les fournitures extraordinaires de bureau et de dessin, les objets de toilette, les frais et remèdes extraordinaires, les vêtements, les chaussures, les avances d'argent pour sortie ou voyage, les répétitions et les leçons d'art d'agrément qui se payent à part, suivant un compte détaillé expédié aux familles chaque trimestre.

Tels sont les renseignements incomplets mais rigoureusement exacts, que nous avons à donner sur une école qui mérite la confiance absolue des familles cherchant à l'étranger une maison d'éducation pour y faire élever leurs enfants. En cela nous croyons leur avoir rendu service.

Un point sur lequel nous aurions pu insister, ce semble, c'est

l'avantage incontestable que présente le choix de ce collège pour les enfants faibles et délicats.

Le docteur Bonnal, ex-chirurgien de la marine, médecin consultant à Arcachon, dans une brochure qui a obtenu un certain succès puisqu'elle en est à sa 2e édition, traite ce point avec trop de compétence pour que nous hésitions à citer ses propres paroles et à donner à nos assertions l'appui de son autorité scientifique.

« L'idée du collège d'Arcachon, dit-il, est féconde en résultats. Chaque année j'assiste à des métamorphoses étonnantes qui sont pour moi l'objet des plus intéressantes études. Que d'enfants nous arrivent tous les ans, munis de longues prescriptions médicales, pâles, anémiques, sans appétit, quelquefois fantasmagoriques, capricieux, égoïstes, qui, soumis à cette vie scolaire où se trouvent si bien distribués les occupations sérieuses de l'esprit et les exercices du corps, se transforment rapidement dans un tel milieu ! Il me serait facile de citer, parmi les noms les plus connus de votre pays, des exemples vraiment extraordinaires de ces heureuses transformations. *Le Mens Sana in corpore Sano* est éternellement vrai. J'en ai constamment sous les yeux des preuves nouvelles et vivantes. Je crois donc remplir un véritable devoir professionnel en appelant l'attention de mes confrères sur le collège d'Arcachon qui poursuit dans l'enseignement public un but spécial digne de toutes les sympathies. »

N.-B.—Pour de plus amples renseignements s'adresser au directeur de l'École Saint-Elme Arcachon, près Bordeaux, France.

FRANCOIS-XAVIER GARNEAU,

SA VIE ET SES OEUVRES.

Par M. CHAUVEAU.

Depuis longtemps on attendait ce livre; et, chose étrange, le livre paraît, on ne s'en occupe plus. Est-ce indifférence? Je ne le puis croire: qui pourrait être indifférent à une notice biographique écrite par le père de notre littérature sur le premier et le plus grand de nos historiens? Est-ce respect? peut-être; mais, je l'avouerai en toute franchise, dans mon humble opinion, le respect ne devrait point se traduire par le silence sur une œuvre littéraire, et point ne faudrait que la critique perdît ses droits en face d'un livre, parce qu'il est signé d'un nom connu ou ami. Quelques uns, toujours aux idées noires, ont voulu voir dans ce mutisme de la presse l'effet d'une jalousie inexplicable ou d'un timide calcul. Je le dirai d'avance, je ne connais rien qui m'oblige à partager leurs vues: Monsieur Chauveau et ses amis sont trop haut placés pour craindre un examen sérieux de leurs ouvrages et ils dominant assez notre monde littéraire pour ne plus avoir à redouter les morsûres de ceux qu'on a si justement appelés, *les fourmis ailées de la critique*.

Quoi qu'il en soit du motif qui l'a inspiré, je constate ce silence et, avec l'humble désir d'être utile à nos lettres canadiennes, je vais entreprendre de le rompre. Nulle antipathie ne m'anime: Je n'ai pas l'honneur de connaître M. Chauveau; nulle envie ne me pousse; je ne suis pas un écrivain et ne voudrais pas l'être. Je suis donc dans les meilleures conditions possibles pour juger de

l'ouvrage. Au reste, critique d'un critique, je ne saurais trouver mauvais d'être critiqué moi-même.

Avant même d'ouvrir l'ouvrage et d'en lire le titre, disons de suite que cette nouvelle édition de l'*Histoire du Canada* a été non seulement bien inspirée mais exécutée avec autant de cœur que d'esprit. Un fils, plein de respect pour la mémoire de son père, surveillerait avec un soin jaloux la révision du texte; un poète distingué trouverait sur sa lyre quelques accents patriotiques qui feraient vibrer toutes les fibres de l'âme, et enfin, un ami serait appelé à faire revivre devant nous l'auteur de cette œuvre nationale. Vraiment, M. Garneau ne pouvait pas ambitionner un meilleur sort et nous même ne pouvions désirer rien de mieux pour sa gloire. Le texte, assure-t-on, a été respecté comme il devait l'être; les vers sont inspirés des grandes idées et des nobles sentiments qu'on avait le droit d'attendre. Quant à l'étude biographique, si elle n'est pas parfaite, c'est qu'elle présentait des difficultés d'une toute autre nature, et, sous certains rapports, presque insurmontables.

Ecrire la vie et étudier les œuvres d'un contemporain est une tâche toujours ardue; le faire, quand ce contemporain fut un ami avec qui l'on partagea le pain d'un même patriotisme et le vin des mêmes études, devient une entreprise périlleuse, du moment où l'on aura à l'exécuter sous le regard attentif des amis et des parents.

Puis, juger un homme comme M. Garneau n'était pas un fardeau fait pour toutes les épaules. Si les détails de sa vie pouvaient se retrouver facilement dans les souvenirs de l'amitié ou sur les pages dictées par l'admiration ou même la critique, il n'était pas si facile de s'ouvrir un chemin à travers les trois gros volumes de son histoire et de donner aux lecteurs, la clef de tous les trésors qu'ils renferment ou la juste mesure des erreurs ou des lacunes qui s'y trouvent.

Enfin, il est dans Garneau des questions sur lesquelles aujourd'hui encore l'opinion publique s'échauffe et dont les savants se servent pour se faire la guerre les uns aux autres ou du moins pour se tailler de la besogne.

C'étaient là, si je ne me trompe, les trois grands écueils sur lesquels le critique courait risque de naufrage et sur lesquels, j'ai regret de le dire, M. Chauveau a laissé quelques agrès de sa timide embarcation. Il me permettra, avec tout le respect que m'imposent son âge et ses talents, d'expliquer ma pensée.

Déjà, je le sais, plusieurs écrivains, entr'autres l'élégant historien de Marie de l'Incarnation, nous avaient vivement intéressés

à la vie de M. Garneau. Sous leur plume, sa figure s'était dessinée devant nous avec la netteté et la vie que donne aux portraits le pinceau d'un artiste. Aussi les reliefs de cette figure nationale, ses traits caractéristiques, ses ombres même, tout nous était devenu familier, voire même, sympathique. En prenant le livre de M. Chauveau, nous ne nous attendions guère à de nouvelles révélations : une vie aussi calme que celle de notre historien n'est pas, comme la vie d'un peuple, une mine inépuisable ; mais nous espérions trouver résumés et groupés avec art tout ce que des amis dévoués s'étaient plu à donner au public ! M. Chauveau nous paraissait devoir être pour son ami le biographe parfait qui emprunte aux contemporains la chaleur de leurs appréciations et qui cependant, calme et mûr, ne livre de ces jugements que ce qui devra être ratifié par l'avenir. A-t-il craint des redites ? A-t-il été effrayé de se voir taxé de partialité ? Toujours est-il que pour moi il a été bien trop sobre de détails. Sans doute, quelques unes des poésies de M. Garneau se lisent avec plaisir et intérêt ; mais avant le poète, du reste assez médiocre, qu'on me montre avec une complaisance excessive, j'eusse aimé à voir le pionnier de l'histoire parmi nous, le déchiffreur de manuscrits, l'infatigable travailleur. M. Garneau, j'en suis certain, n'eût eu qu'à gagner à être ainsi suivi par son biographe ; pour le biographe, il aurait par là rendu son récit plus instructif et plus intéressant et le lecteur aurait volontiers applaudi à la chaleur dont l'amitié et l'estime auraient infailliblement animé ces détails.

Un autre défaut que je remarque dans cette partie de l'ouvrage c'est d'avoir intercalé une analyse complète de l'histoire entre des faits d'un intérêt purement biographique. Qu'ainsi l'ordre chronologique ait été scrupuleusement gardé, nul n'en doutera ; mais combien ces détails sur les dernières souffrances et les derniers jours de notre historien auraient gagné à se trouver réunis avec les autres ! Une vie d'homme est un ensemble dont toutes les parties s'éclairent mutuellement et dont souvent l'une ne s'explique pas sans l'autre. M. Garneau, du reste, n'a guère écrit sous l'influence des préoccupations de son temps : il a fait de l'histoire tout de bon et il eût suffi d'une esquisse rapide des événements contemporains pour rendre parfaitement intelligibles les idées ou mieux l'idée-mère de son œuvre.

J'ai dit l'idée-mère de M. Garneau : c'est qu'en effet notre historien a été philosophe. La critique pourra lui reprocher tel ou tel défaut ; elle pourra, à l'aide de documents nouveaux, signaler des lacunes regrettables ; elle pourra même, à bon droit, s'alarmer de quelques principes mis en avant d'après les idées de

l'époque. Elle sera toujours obligée de voir bouillonner sous chacune de ses phrases le plus ardent patriotisme et la plus grande loyauté. Ce cachet du grand écrivain fait de l'Histoire du Canada un livre unique dans notre pays. Ni M. l'abbé Ferland, ni M. Faillon, ni M. Sulte n'ont voulu atteindre à cette hauteur : aussi leurs ouvrages resteront-ils, bon gré mal gré, de simples satellites plutôt que des planètes indépendantes.

Pour analyser un tel ouvrage, deux voies se présentaient au critique. L'une, plus simple et plus aisée, consistait à faire une espèce de table analytique, relevée çà et là par des remarques judicieuses ; l'autre, plus élevée et partant moins accessible, aurait fait monter d'un seul bond le lecteur intelligent sur la cime même du principe qui dirigea l'auteur et de ce haut poste d'observation lui aurait signalé les faits les plus importants, groupés en autant de centres et harmonisés entr'eux. M. Chauveau a préféré la première voie à la seconde ; très-probablement il a eu ses raisons pour en agir ainsi. Mais, il me semble qu'en le faisant, il s'est privé d'un grand charme, a refusé à son lecteur l'attrait de la nouveauté et fait à l'auteur un dommage considérable. Certes, ici plus encore qu'ailleurs, nous tenons compte à M. Chauveau du talent remarquable avec lequel il a su rompre la monotonie presque inséparable de ces sortes d'écrits ; nous admirons sincèrement l'ardeur juvénile par laquelle il tient son lecteur en haleine, mais, malgré cela, nous nous demandons pourquoi ce résumé de faits quand nous devons nous-mêmes en lire les détails dans l'auteur.

Encore si toujours un jugement critique venait relever ce terre plein historique, nous nous en consolerions. Mais la plupart du temps, c'est un sommaire pur et simple, rien de plus. Le critique disparaît ; l'auteur seul nous reste et l'auteur amoindri nécessairement aux proportions du télescope de son abrégiateur. Sur quelques questions controversées, comme celles de l'action du clergé, rien de plus étrange que de voir un critique ne pas émettre son opinion. Eut-il dû devenir pour lui un *casus belli* qu'il me semblerait avoir eu à se prononcer. Moi, lecteur, je le demandais et je ne puis m'estimer satisfait de jugements incolores comme ceux-ci : « L'auteur avait beaucoup insisté sur la faute que, *d'après ses convictions*, le gouvernement français avait commise en ne permettant pas aux huguenots l'entrée de la colonie. Il avait en même temps paru plus sympathique à M. de Frontenac qu'à Mgr de Laval ; enfin, en maint endroit, surtout dans le discours préliminaire, ou avait cru (*à tort ou à raison ?*) entrevoir un reflet (*seulement !*) des idées de Sismondi, de Michelet

de Thierry et de quelques autres écrivains qu'il admirait beaucoup et qui lui avaient *plus ou moins* servi de modèles..... Nous verrons plus loin comment il entendait se justifier et comment il céda à quelques observations qui lui furent faites.»

Ce que malheureusement nous ne voyons pas, *plus tard*, et pourtant ce que nous étions en droit d'espérer voir, c'est ce que M. Chauveau lui-même pense de ces critiques.

Au reste, cette timidité du critique se retrouve sur plusieurs autres points d'une égale importance. Sans aucun doute, cette manière de faire est très-humble ; elle est même très-prudente. Ainsi on ménage la chèvre et les choux, dit le proverbe vulgaire, mais ainsi aussi on fait des galeries de faits, d'hommes et d'idées disparates au possible ; on enlève à la critique son principal attrait.

Cette liberté trop grande peut-être avec laquelle je me suis permis de faire ressortir ce qui m'a paru défectueux dans ce livre de M. Chauveau, m'autorise à réclamer créance sur les beautés réelles que je me propose de signaler maintenant.

Je l'ai déjà dit. Ce livre a un mérite rare : celui de présenter une analyse de l'ouvrage de M. Garneau aussi vive que fidèle. Pour qui s'est livré à cette sorte de travail, il y a là de quoi admirer sincèrement, car ce n'est pas tâche facile de s'identifier les idées d'un autre et de les rendre avec chaleur. Un Sainte-Beuve eût ajouté à ce mérite celui de faire revivre sous la plume du critique le style même de l'auteur. M. Chauveau a fait mieux à mon sens ; il est resté lui-même sous ce rapport, c'est à-dire, un écrivain correct, élégant, agréable et surtout courtois voire même jusqu'à l'excès.

Si je ne m'adressais pas à des lecteurs canadiens, habitués à toutes les délicatesses du style de M. Chauveau, je me ferais un devoir de faire des citations nombreuses, je n'oublierais point surtout le magnifique parallèle établi entre M. Garneau et Gibbon. Mais à quoi bon ? Tout le monde a ce livre et peut l'y méditer à loisir. Cependant, à l'honneur de notre historien et de son critique, je ne puis résister au désir de citer en partie le portrait de M. Garneau tracé de main de maître, à la page CCLIII. Nos lecteurs le savoureront avec plaisir.

« Intègre, laborieux, économe dans une juste mesure, homme d'intérieur et d'habitudes régulières, modeste mais fier d'une juste et noble fierté ; timide en apparence, mais au besoin courageux ; doux et conciliant d'ordinaire, mais sur certains sujets, très ferme et presque opiniâtre ; doué d'un grand talent littéraire et en même temps d'aptitudes pour les affaires, menant de front

patiemment et au prix de combats intérieurs dont seul peut-être il pouvait se rendre compte, menant de front, dis-je, des études incessantes de la plus haute portée et un travail assidu d'une nature bien prosaïque ; M. Garneau était un homme d'autant plus complet qu'il y avait en lui plus de contrastes, plus d'heureuses antithèses.

« Ceux qui ne le connaissent que par ses ouvrages, devraient éprouver quelque désappointement en le voyant pour la première fois. Une certaine hésitation nerveuse, un certain embarras qui n'était pourtant point de la gaucherie et qui n'excluait point une irréprochable urbanité, faisaient que l'on se demandait si c'était bien là l'intrépide défenseur de la nationalité franco-canadienne. Mais dès que, sous son front dénudé, son intelligente figure s'éclairait des reflets de la pensée, dès qu'il s'animait à parler de quelque sujet favori, on reconnaissait l'homme supérieur, et, ce qui est mieux encore, l'homme convaincu qui s'est dévoué à la réalisation d'un noble projet. Dans ses portraits, sa physionomie pensive, empreinte d'une douce et modeste gravité, fait aussi la même impression. »

Nos lecteurs en conviendront, il est peu d'auteurs qui en aussi peu de mots vous tracent un portrait moral et physique avec une pareille netteté. Chaque phrase porte, chaque mot frappe et M. Garneau renaît sous nos yeux tel que le connurent nos aînés.

Un autre mérite de M. Chauveau, c'est la dignité de sa critique. Soit qu'il attaque, soit qu'il défende, il le fait toujours en termes mesurés et courtois. Nous lui avons reproché la rareté de ses appréciations personnelles : le ton modeste de sa critique nous le fait regretter davantage encore. Trop souvent, une divergence de vues a excité dans nos lettres des polémiques sanglantes. Nous eussions aimé à voir M. Chauveau se mettre par son livre à la tête de la phalange généreuse qui voudrait voir ces âpretés de langage et ces querelles personnelles disparaître à jamais de nos lettres littéraires. Lui, plus peut-être que tout autre, avait le droit d'ouvrir cette ère heureuse.

Quoi qu'il en soit de mes remarques, je ne doute point que beaucoup se feront un devoir de l'imiter sous ce rapport.

Je tiens aussi, avant de finir, à remercier M. Chauveau de l'aperçu qu'il a donné du mouvement intellectuel dans la province de Québec. Le titre du livre ne comportait pas une appréciation plus étendue des auteurs qu'il cite. C'est à regretter. Mais déjà, en voyant toute une pléiade d'écrivains, se coudoyer un peu pêle-mêle, et en considérant les genres nombreux qu'ils représentent, on peut se donner le plaisir de croire à l'existence

de toute une littérature canadienne. Cette littérature canadienne existe en effet, fraîche et vivace, comme les jeunes ormes sur les bords du Saint-Laurent ; ce qu'il lui faut maintenant, c'est s'enraciner sous le souffle de la critique et ensuite étaler ses branches vigoureuses au soleil de l'Europe. Des livres, comme celui de M. Chauveau, et ils sont déjà nombreux, ne manqueraient point de nous attirer des éloges, car ils joignent la plus grande élégance de style à la plus haute dignité de la critique, deux choses estimées partout et partout assez rares.

GIULIO.

MONSIEUR MOI ⁽¹⁾

Par SALVATORE FARINA

II

MON PASSÉ

(Extrait du carnet de Marcantonio.)

(Suite)

— Sais-tu au moins quel est l'homme que tu as choisi dans la rue pour le mettre entre toi et ton père? Sais-tu que c'est un comédien et, pire encore, un chanteur, un ténor peut-être qui hier encore exerçait le métier de garçon coiffeur ou de boucher et qui chantera demain sur quelque misérable scène de province?

Serafina dit non d'un signe de tête; elle n'osait me répondre plus distinctement.

— Où sont les lettres qu'il t'a écrites?

Je n'espérais guère qu'elle me remit les lettres comme elle le fit, en les tirant de son corsage; ce fut cet acte romanesque, mais loyal, qui me coupa la parole.

Je pris ces feuillets du bout des doigts en regardant d'un autre côté. Pour éviter d'être gagné par quelque faiblesse paternelle, je ne voulais pas voir la prière muette que m'adressaient les yeux de ma fille, et je sortis de sa chambre aussi paisiblement que j'y

(1) Du Correspondant.

étais entré. En refermant la porte derrière moi, j'entendis un sanglot et le bruit d'un corps qui retombait sur le lit.

Je m'enfermai chez moi pour lire ces lettres qui étaient au nombre de trois. Je les ouvris par ordre de date. Dans la première, Iginio Curti se demandait s'il avait ou non le bonheur d'avoir été remarqué par ma fille ; dans la troisième, il lui demandait à elle-même si elle consentirait à devenir sa femme. C'était seulement à cette dernière lettre que Serafina avait répondu : d'après le style du ténor, il était évident qu'elle n'avait répliqué aux deux premières que par ses regards et ses attitudes languissantes. Quand elle se promenait avec moi dans la galerie, ou que je buvais innocemment de la bière au café Gnocchi, ma fille trahissait ainsi la confiance de son père.

Il résultait de ces trois lettres qu'Iginio Curti n'était ni ténor ni baryton, mais qu'il chantait la basse, et tenait l'emploi de basse comique ou de bouffe, en d'autres termes. Il était de bonne famille — c'était lui qui l'assurait — son père était avocat, et l'amour de l'art l'avait seul poussé vers la carrière théâtrale. Sans être riche, il n'était pas dénué de ressources. Il mettait aux pieds de ma fille son présent et son avenir — cette avenir devait constituer un beau don ! — Il avait déjà chanté à Viguvano et à Lecco et il y avait *fait fureur* (malgré sa modestie, il était contraint de le confesser). Les traités ne lui manquaient pas. Il devait chanter *il Barbiere di Siviglia* et *I Falsi monetari*, à Tangarog, dans la saison du printemps. Il proposait à Serafina de l'épouser tout de suite et d'aller passer la lune de miel à Tangarog.

Iginio Curti était ce qu'on nomme vulgairement un beau garçon ; il ne manquait pas de hardiesse, il écrivait avec quelque esprit, et il faisait briller aux yeux de la fillette l'idée engageante d'un mariage immédiat, d'un long voyage de noces et d'une lune de miel à l'étranger.

Je saisis à l'instant ce qu'il y avait de bon dans cette lettre : le traité de Tangarog. J'enfermai dans un tiroir l'autographe d'Iginio Curti, et défendit à Serafina de recevoir des lettres en mon absence. Que font les jeunes filles quand elles ne veulent répondre ni oui ni non ? Elles pleurent. C'est ce que fit Serafina, et ses larmes me parurent celles du repentir.

Deux jours après, Iginio Curti m'écrivait pour me faire sa demande officielle. Il ne me cachait pas sa hâte de terminer cette affaire, à cause de son traité de Tangarog ; il entra dans les détails nécessaires de sa famille et sa parenté et me pria de prendre mes renseignements sans tarder. Il ne me demandait pas si ma fille avait une dot, se déclarant plein de confiance dans le

bel art du chant qui devait nourrir le bouffe, la femme du bouffe et leurs futurs enfants. Il possédait d'ailleurs quelques économies et même un peu de bien au soleil. Par conséquent..... Il écrivait avec l'assurance d'un homme sûr de son fait. Il procédait à la plus sérieuse affaire de l'existence d'un style alerte et vif. Ma réponse fut brève et prompte. Je lui disais en somme :

« Serafina n'a que dix-neuf ans et ne songe pas encore au mariage ; elle sait que son pauvre père n'a qu'elle au monde et elle ne consentira jamais à l'abandonner pour suivre un mari dans un pays lointain, à Tangarog, par exemple. Ma fille se mariera à son temps, à sa guise, avec le consentement de son père, et elle choisira son mari parmi les hommes qui ne voyagent pas. Désolé... etc. »

Je n'avais pas voulu informer Serafina de cette correspondance pour épargner à elle et à moi de nouvelles larmes. Je me flattais d'avoir mené cette affaire avec art et de m'être débarrassé pour toujours d'Iginio Curti. Je me trompais. La basse comique revint à la charge par une lettre de quatre pages à lignes serrées, dans laquelle il démentait, avec une hypocrisie effrontée, toutes mes assertions. Peut-être n'était-il pas sûr que ma fille, bien qu'adorant son père, refusât de suivre un mari par-delà les antipodes. Peut-être n'était-il pas certain qu'elle voulût épouser plus tard un homme ayant fait serment de ne jamais voyager. Et il ajoutait que les pères doivent se résigner à faire le bonheur de leurs enfants, fussent-ils y sacrifier leurs habitudes et leurs sentiments. Il concluait par cette observation : « Parfois l'excès de zèle à préparer la félicité des enfants est de l'égoïsme ou y ressemble fort. » Il implorait ensuite mon cœur paternel... etc.

Cette fois, je crus tenir en main de quoi démolir de fond en comble la basse comique, et je dis à Serafina, en lui montrant cette lettre :

— Lis et vois à quel homme tu étais disposée à te lier pour la vie, juge toi-même ce que vaut ce bouffe que tu préférerais à ton père.

Elle lut la lettre en pleurant et continua de pleurer après me l'avoir rendue.

— Est-ce vrai, ce qu'il assure, que tu serais disposée à le suivre jusqu'à Tangarog ?

Elle ne répondit pas.

— Et que tu abandonnerais ton père pour t'en aller avec un inconnu par-delà les antipodes ?

Pas un mot de réplique.

— Je savais bien que ce n'était pas possible. Mais cette comédie

a trop duré. M. Curti n'aura pas même l'honneur d'une réponse à ses insolences. Je démontrerai à cette basse comique qu'il existe des pères différents de ceux qu'on voit dans les opéras bouffes. Je t'en prie, qu'il ne soit plus question de ceci entre nous.

On ne m'en parlait plus, mais je voyais bien que l'incident n'était pas vidé. La veille de son départ pour Tangarog, le bouffe eut l'impertinence de m'envoyer sa carte *p. p. c.*; après quoi, je n'appris rien de lui pendant un bon mois.

Un jour, je reçus sous bande une gazette théâtrale dans laquelle on racontait que le public de Tangarog avait fait je ne sais quelle fête à Iginio Curti, après sa création superbe, incomparable, dans le rôle de *don Basilio*. Ce journal était adressé à *M. Abate, prof. Marco Antonio*, suscription hetéroclite que ma fille employait au temps de l'institut.

Il est inutile d'ajouter que Serafina ne vit pas la gazette et qu'elle n'apprit rien, du moins par moi, de Tangarog, de *don Basilio*, des applaudissements et des rappels.

Je croyais voir, dans la physionomie et aux allures de ma fille, qu'elle s'était habituée à l'idée de perdre son chanteur. Il me semblait qu'elle ne pensait plus à lui; elle ne pleurait pas plus que de coutume, et je la trouvais matin et soir occupée à sa guerre contre la poussière du logis. Cependant, elle n'avait pas mis le chant de côté, et c'étaient les airs du répertoire bouffe qu'elle préférait. Par exemple, quand j'appris qu'Iginio Curti s'était fait applaudir à Tangarog, dans le rôle de *don Basilio*, je remarquai que Serafina chanta pendant quelque temps : *Ma se mi toccano*; et quand une autre gazette vint me témoigner que le bouffe s'était couvert de gloire dans le rôle de *Crispino*, il y avait déjà une semaine que Serafina n'avait dans la bouche que l'air : *Se trovasti una comaré, io trovar sapro un compare*.

Sauf ces indices, trop légers pour rien prouver de mal, je ne remarquai pas autre chose. Ma maison était toujours la mieux tenue de toutes les habitations des professeurs : ma chambre n'était pas indigne d'être le logis d'un philosophe moderne, et ma table modeste aurait suffi à deux disciples d'Épicure.

Il était utile et habile aussi de prévenir le retour triomphale d'Iginio Curti. Au retour du bouffe à Milan, avec une charge de lauriers exotiques à déposer aux pieds de ma fille, les hostilités pouvaient recommencer, et je ne me sentais pas de force à lutter contre un *Crispino* enhardi par le succès. Mon projet était simple : il s'agissait de marier ma fille avec un homme de mon choix—qui ne lui déplût pas, s'entend, car je ne voulais pas sacrifier mon

sang. — Il lui fallait un mari sédentaire et qui appartient à notre famille universitaire.

Il y avait juste à point le directeur d'un des deux instituts où je faisais des cours. C'était un homme bien conservé, plus valide à coup sûr que beaucoup de jeunes freluquets, et qui avouait tout haut songer au mariage. Il était aussi professeur de mathématiques, et m'avait parlé un jour avec une étrange gaieté d'une X inconnue qui nous suit dans toute l'existence et qui nous saisit tout à coup. L'allusion à une épouse idéale était évidente ; mais M. le directeur Martini était mon supérieur, et comme il ne faisait pas d'allusion directe à ma fille, il était nécessaire de lui aplanir la voie, en faisant moi-même la moitié du chemin. Plus j'y songeais, plus je trouvais cette union souhaitable. M. Martini était un bon parti. Il avait quarante ans, peut être quarante-cinq, mais pas plus ; son poste de directeur et sa chaire de mathématiques lui valaient un revenu de 5000 francs tout ronds ; s'il l'eût voulu, il l'aurait augmenté en donnant des leçons particulières. Il était chevalier de la couronne d'Italie et de l'ordre des Saints-Maurice et Lazare, membre de trois ou quatre académies ; c'était de plus un bel homme, grand, robuste, un peu chauve, mais plein de dignité. Ah ! si ma fille avait possédé un peu de bon sens !

Je lui confiai mon projet, et l'on devine comment elle l'accueillit : par des larmes. Après ce préambule, elle me déclara qu'elle ne songeait pas au mariage. Je lui répondis :

— Mais j'y songe, moi. Je ne suis pas éternel, et je ne puis pas te laisser seule au monde.

Sait-on ce qu'elle me répondit ?... Que M. Martini, lui non plus n'était pas éternel. Elle n'avait pas tort en cela ; mais poussée par moi dans ses derniers retranchements, elle me déclara qu'elle avait *juré* d'être au bouffe ou de rester fille.

— Eh bien, tu resteras fille.

Elle baissa la tête, et je lui tournai le dos pour ne pas la voir pleurer.

Vers cette époque, l'on apprit que le choléra avait fait son apparition en Russie et qu'il y causait beaucoup de deuils. Je pensai : « Si le fléau s'aggrave, les théâtres russes se fermeront, la saison de Tangarog finira avant le temps, et dans une semaine le bouffe Curti se promènera dans la galerie Victor-Emmanuel. » La nouvelle avait pourtant un bon côté. Puisque le choléra faisait déjà une centaine de victimes par jour, et que je n'avais aucune affection particulière pour le bouffe Curti, je pouvais, sans souhaiter le mal de mon prochain, faire des vœux pour que

le bouffe prit la place d'une personne sérieuse, d'un père de famille, soutien de plusieurs enfants, et chargé d'un aïeul octogénaire. Mais le choléra est une épidémie sans bon sens. Il alla à Tangarog, y fit fermer les théâtres, expédia dans l'autre monde beaucoup de braves gens mariés, dont il rendit les enfants orphelins, et il respecta Iginio Curti. Quinze jours après, il arriva les moustaches en avant, au café Gnocchi, et il raconta ses triomphes et la légende du choléra de Tangarog dans le style des chanteurs et des vainqueurs de fléaux.

Je ne tardai pas à recevoir une nouvelle lettre de mon persécuteur. Il m'annonçait qu'il n'avait pas renoncé à l'espoir d'épouser ma fille, et me disait que je ferais une véritable bonne action en me hâtant de lui octroyer mon consentement. On ferait vite la noce, parce qu'il faudrait partir ensuite pour les Açores, où il devait chanter six mois, d'après un traité qu'il venait de signer. Il sollicitait une prompté réponse.

Je pliai sa lettre en quatre et la mis à dormir à côté des deux autres.

Que fit alors Iginio Curti ? Il se présenta chez moi incognito, sans dire son propre nom, — du moins Anna Maria l'assure, — et après avoir simplement demandé le professeur Abate, il se fit introduire dans mon cabinet de travail.

Dès que je l'aperçus chez moi, je sentis que ma philosophie m'abandonnait et que j'étais prêt à m'emporter ; mais il me prévint en me disant d'un ton soumis :

— Je vous supplie de ne pas vous mettre en colère.

Puis voyant que je ne répondais rien, il continua ainsi :

— Je vous prie de me laisser parler ; ne me repoussez pas sans m'avoir écouté. Ensuite je m'en irai de moi-même.

Il regarda autour de lui pour chercher un siège, ce qui me dépita ; mais, par bonheur, tous les fauteuils de mon cabinet de travail étaient encombrés de livres, et comme je feignis de ne pas saisir le sens de sa mimique, il fut obligé de rester debout.

Il me répéta tout ce qu'il m'avait écrit. Il ajouta seulement que son intention n'était pas de mener toujours une existence vagabonde ; il n'avait pas sauté du parterre sur la scène comme c'est l'usage de nos jours ; il avait fait de bonnes études au Conservatoire de Milan, et s'il eût consenti à donner des leçons de chant à l'étranger, les dilettanti l'auraient payé mieux que ses directeurs de théâtre.

Après cette apologie, il sortit tranquillement sans attendre ma réponse ; j'étais resté assis, sans même lever les yeux sur lui ; mais quand il eut dépassé la porte de mon cabinet de travail

l'idée qu'il pouvait rencontrer Serafina dans l'antichambre me traversa l'esprit. Je me levai et le suivis d'un pas mesuré. J'arrivai à temps pour apercevoir ma fille qui s'enfuyait vers la cuisine. Je criai d'une voix sévère :

— Serafina !

Iginio Curti, qui se dirigeait vers la porte d'entrée, s'arrêta court à ma voix. Je lui dis simplement : « J'appelle ma fille... » et il s'en alla.

*
*
*

La scène qui suivit fut brève. Anna Maria était restée dans l'antichambre, n'osant me suivre dans la cuisine où je trouvai ma fille. Je dis avec calme :

— Serafina, le moment est venu de choisir entre ton père et ton séducteur. Qu'as-tu dit tout à l'heure à cet homme ?

Comme elle ne répondait que par des sanglots, je répétai ma question avec une lenteur calculée. Elle redressa sa figure baignée de larmes et murmura d'une voix éteinte :

— Je lui ai juré de l'aimer toujours.

Cette obstination aurait irrité un saint. Je répliquai avec solennité.

— Et moi je jure que je lui donnerai jamais mon consentement. Je jure que si tu épouses cet homme contre ma volonté, je ne te regarderai plus comme ma fille.

— O père, ne jure pas cela !

Je m'en allai, et elle se traina sur mes pas, murmurant toujours la même supplication.

J'ai souvent pensé à cet étrange mélange de larmes et d'obstination qui caractérisait ma fille ; elle m'adorait, je ne pouvais en douter ; mais elle avait engagé sa foi au bouffe, au prix de son propre repos, de son avenir, au prix du repos et de l'avenir de son père ; et elle s'entêtait en vertu de cette promesse. Elle m'aurait tué en pleurant, puis elle serait morte de douleur plutôt que de manquer à son serment. Je connaissais ces pauvres âmes batailleuses qui ont pour arme leur faiblesse : en apparence soumises, elles sont invincibles.

L'amère pensée que je serais obligé de céder commença de hanter mon cerveau. Deux jours plus tard, cette idée se réalisa pour moi sous la forme d'une lettre d'Iginio Curti, qui me disait :

« D'ici à neuf mois votre fille aura vingt et un ans accomplis, et elle sera maîtresse d'elle-même, en vertu des lois civiles de

notre pays. Elle a juré d'être à moi, et je jure que je saurai être son mari, son père, son ami, et que je serai tout pour elle. Déclarez.»

Ma décision était prise ; je ne répondis pas à cette lettre et j'attendis des jours meilleurs. J'en eus de passables et de moins bons. Ma fille se calma après le départ du bouffe pour les Açores elle joua sur son piano *il Barbière* et *Crispino*, quand les nouvelles des triomphes de son amoureux nous arrivèrent ; puis un matin elle s'éveilla en pleurant plus que d'habitude, si bien qu'elle parut à table les yeux rouges : c'était le jour où elle atteignait ses vingt et un ans.

Un mois après, Iginio Curti était de retour à Milan, et il m'enlevait ma fille pour en faire sa femme. J'ai, gravées dans la mémoire, toutes les particularités de cette injure commise avec la complicité du code civil. Les deux malheureux, — lui, toujours riant, elle toujours larmoyante, — avaient voulu m'épargner le scandale, en sollicitant une fois encore mon consentement ; mais je tins à être obligé de leur signifier mon refus inutile ; je le leur envoyai par écrit, puis je quittai Milan. Par une convention tacite, je devais trouver, à mon retour, ma maison abandonnée. Pendant mon absence, ils se marièrent et partirent, et quinze jours après, je rentrais chez moi pour reprendre ma vie de célibataire.

Serafina avait laissé sur mon bureau un feuillet, sur lequel elle me demandait pardon, et elle me donnait son adresse... à l'étranger. J'écrivis sur le même feuillet ces simples mots : *Je n'ai plus de fille*, et je l'envoyai à Bucharest, sauf erreur.

*
**

J'essayai de m'habituer à ma nouvelle existence ; dans les premiers temps, j'y trouvai de grandes difficultés. Le café où j'allais prendre le vermouth et lire les journaux avant mon déjeuner avait fait faillite. La famille dans laquelle j'avais pris pension autrefois avait renoncé à cette petite industrie, par suite d'un héritage ; les ragoûts du restaurant me semblaient trop gras, le vin aigre me brûlait la gorge, le vin épais me pesait sur l'estomac ; le soir, je ne savais que faire de mon temps. La comédie coûte, à Milan, les yeux de la tête, et l'opéra me déplaisait après le vilain tour qu'il m'avait joué. Il me fallut beaucoup de temps et de philosophie avant de me convertir au jambon et à la bière de Vienne, avant de prendre un poste d'honneur à la table des

jeunes officiers, et de m'amuser des médisances de mon collègue à la chaire de littérature.

D'ailleurs, je le confesse, je ne souffrais pas autant que je l'avais supposé d'avance : je crois être un père aussi tendre que possible, mais mon cœur est assez fort pour supporter les offenses de l'ingratitude. D'autres part, mes sentiments sont d'une nature si délicate que les outrager ou les tuer, c'est tout un. Quand ma fille eut tourné le dos à la maison paternelle, je la regardai comme perdue, et je me proposai de ne plus songer à elle que si elle était morte. J'eus pourtant des lettres d'elle, d'abord de Bucharest, et un an plus tard, de Barcelone. Bien que j'y fusse préparé, mon cœur battit la première fois que je reconnus l'écriture de ma fille sur une enveloppe. Pour être franc, je ressentis une curiosité et un mouvement de tendresse dépités.

Je me souviens que je pris cette lettre, et en regardai longtemps l'adresse : j'examinai le timbre de Bucharest pour déchiffrer la date qu'il mentionnait, puis j'enterrai la lettre dans un tiroir et m'en allai dîner. A mon retour chez moi, l'ordre s'était fait dans mes idées ; je repris la lettre sans battement de cœur ; j'en raturai l'adresse et écrivis au-dessous : *renvoyée à l'expéditeur, Iginio Curti, bouffe au théâtre italien de Bucharest*. J'agis de même un an plus tard à l'égard de la lettre de Barcelone.

J'avais prévu ce qui m'arriva ensuite : « Mon gendre, me disais-je, me jouera un tour pour me contraindre à lire les lettres larmoyantes de sa femme ; mais il ignore que je reçois fort peu de lettres, parce que je n'en écris jamais, et qu'il ne me sera pas difficile de reconnaître les leurs, même s'ils en font écrire l'adresse par le ténor, le baryton ou le second soprano, surtout si elles me viennent de l'étranger. »

Cependant je fus sur le point de tomber dans le piège, et ce fut un éclair de génie qui m'épargna cette petite mortification. Je reçus, un jour, une lettre de l'aspect le plus innocent, elle m'arrivait de Pavie où j'ai des collègues et d'anciens camarades de collège. J'allais déchirer l'enveloppe quand je me demandai : « Qui peut m'écrire de Pavie ? Ce n'est ni le professeur Leonardi, ni Ponzio, je reconnaîtrais leur écriture... » Je regardai l'adresse et lus : *A M. Abate, prof. Marco Antonio*. Ma fille et, après elle, Iginio Curti m'avaient toujours désigné ainsi sur leurs lettres ; nul autre de mes correspondants n'employait cette désignation sangrenue.

Cette transposition de noms n'était pas aussi indifférente qu'elle le paraissait. La première lettre de ma fille à l'institut ne m'était

parvenue qu'après avoir couru tout Milan à la recherche d'un révérend ecclésiastique portant le nom familial de Marco. Tenace comme à l'habitude, ma fille avait continué d'employer cette suscription, malgré mon conseil ; et comme les employés de la poste savaient désormais qu'il était inutile de chercher à travers Milan le digne abbé Marco, il n'était plus résulté d'inconvénient de cette adresse incorrecte et j'avais laissé aller les choses.

Admirez la simplicité des moyens dont se sert *l'Être* pour dérouter les visées et punir les fautes des humains !... Sans perdre de temps, je barrai l'adresse et écrivis bravement : *Renvoyée à l'expéditeur, etc.*

Après cela, je me pris à douter que cette lettre vint de ma fille. J'imaginai d'acheter une gazette théâtrale, afin de m'assurer si l'on jouait l'opéra bouffe à Pavie. J'appris qu'on y donnait au théâtre communal l'œuvre de Lauro Rossi, *les Faux monnayeurs*, et que le bouffe Curti était fort applaudi par les étudiants. Une voix intérieure me questionna ainsi : « Que fait Serafina ? est-elle bien portante, heureuse ? » Mais je me hâtai de répondre que cela m'était indifférent et que j'avais juré de considérer ma fille comme morte pour moi.

Le bouffe Curti dut être tout penaud quand on lui restitua la lettre par laquelle il comptait tromper ma vigilance. A partir de ce temps, Serafina ne fit plus de nouvelles tentatives.

* * *

MON AVENIR

Adieu, petites joies et petites douleurs de mon passé ; je regarde désormais devant moi, sur ma route déserte, et je redeviens sérieux.

Ah ! si ma route est solitaire, ce n'est pas de ma faute. J'aurais souhaité être entouré des enfants de ma fille et d'amis vieux et fidèles ; j'aurais aimé me répandre à travers une foule de connaissances cordiales, pépinière de futurs amis, d'où la douleur aurait pu tirer les plus dignes d'être choisis par moi. Mais le spectacle de l'égoïsme humain a fermé toutes les portes de mon cœur ; personne n'y pénètre plus depuis longtemps. Quelquefois je m'afflige de cette action de la pensée qui met entre un homme et son prochain la même distance qui nous sépare de la brute. Beaucoup de mes semblables jasant entre eux comme des moi-

neaux ; ils se flairent, se fâchent ou se prennent aux cheveux par les rues comme des chiens, et à travers tout cela, ils s'aiment et sont aimés, parce qu'ils ne pensent point. La pensée est un ver rongeur qui dévore les cœurs généreux. Il ne m'est pas resté une affection, à moi qui étais né si sensible. Je demeure seul !

Maintenant que j'ai passé... ou pas encore passé les années de la pleine virilité, je n'ai pour avenir que la froide vieillesse qui incline vers l'égoïsme les cœurs les mieux nés. Je suis encore d'une bonne santé, mais je sens que la goutte me guette ; je puis éluder un peu ses atteintes en m'abstenant de mets trop azotés, mais elle triomphera un jour de ma volonté, comme elle s'est jouée des efforts de mon père et de mon aïeul pour la repousser. C'est une infirmité héréditaire.

Je me suis regardé dans une glace et j'ai vu que je pourrais me faire illusion à moi-même. Je ne parais pas plus de quarante-cinq ans. Les cheveux qui me restent sont presque noirs ; en revanche, ma barbe serait blanche, mais je me raserai chaque matin.

Je sens que je pourrai encore faire le bonheur d'une femme, et je suis décidé à me remarier. Après tant d'années de veuvage on ne dira pas que je cède à un sentiment frivole. J'obéis à une nécessité ; je me marie pour que quelqu'un ait le devoir de m'aimer.

Je veux que la plus grande indifférence de cœur préside à mon choix. Juger et choisir, voilà vraiment le point difficile. Au temps des premières noces, c'est presque impossible ; on ne sait encore ce qu'on voudrait recevoir et ce qu'on pourrait donner en retour ; aussi un premier mariage est un coup de hasard. Mais une erreur, excusable la première fois, ne le serait plus dans un second choix. Un veuf qui se remarie est obligé de faire le bonheur de sa compagne et de la choisir en vertu des règles mathématiques.

Je connais beaucoup de jeunes filles à marier ; mais je sais qu'elles caressent un petit roman dont je ne pourrais être le héros. Je connais aussi des veuves affolées d'un second mariage ; mais elles sont laides ou vieilles, et la vieillesse, la laideur, ne sont, en aucun cas des éléments nécessaires au bonheur conjugal. Je ne trahirai pas moi-même mes justes prétentions : ma femme sera jeune et belle. Pour qu'elle finisse par m'aimer, il suffira que je devienne aimable et j'apprendrai des vieillards cet art ignoré des jeunes gens. Afin que ma femme m'épouse sans m'aimer, il faudra que cette union lui offre des avantages. Elle

devra donc être malheureuse, seule au monde comme moi, et mes bras seront pour elle un asile, un port de salut.

Où et comment trouver, de par le vaste monde, la femme que je souhaite ?

IV

LA RECHERCHE D'UNE FEMME

A ce passage, il manque au carnet de Marcantonio un feuillet, visiblement arraché, après lequel il ne se trouve plus rien d'écrit. Ces notes, commencées avec le ferme propos de commenter les faits peu ordinaires que notre héros préparait, eurent le sort de tous les mémoires ; elles furent laissées inachevées.

A peine a-t-il ourdi son plan, à peine a-t-il jeté son filet sur le monde, qu'il s'est regardé au miroir, a couru se faire raser, est allé se commander une paire de souliers vernis et a fait appeler pour une consultation le tailleur qui se rendra demain aux ordres de son client.

Quel plan a combiné Marcantonio ? et quelle sorte de filet a-t-il jeté ? Il a écrit sur un feuillet détaché de son calepin ce petit avis dont il a pesé et mesuré prudemment les moindres termes :

« *Demande de mariage.* Un monsieur d'un âge convenable, à son aise et d'une bonne santé, d'humeur égale et d'un extérieur non déplaisant, épouserait une jeune fille ou une veuve n'ayant pas dépassé la trentaine, pourvu qu'elle appartint à une famille honorable et fut d'un aimable naturel. Il ne réclame aucune dot. Adresser les réponses à M. M. O. I., poste restante, à Milan. »

Il a écrit cet avis de sa plus belle ronde, soignant surtout la forme de ses lettres, et il refait ensuite les yeux de tous ses *e* qui étaient nés aveugles sous sa plume ; il allonge les bâtons de ses *a*, rectifie les barres de ses *t*, et remet sur les *i* les points qui n'ont pas laissé trace sur le papier ou qui ne sont pas tombés d'aplomb.

Quand toute erreur lui a semblé impossible, sauf malice du typographe, il a inséré l'avis dans une enveloppe et a envoyé le tout à l'agence du journal *il Secolo*, par le moyen d'Anna Maria.

Le choix de son messager lui a coûté quelque travail d'esprit.

Il lui fallait une personne de confiance, un peu naïve, un peu ignorante, qui lût difficilement et se trouvât paresseuse à deviner il ne pouvait envoyer les badeaux de ses instituts; ils lisaient et comprenaient trop vite; ni son portier, parce qu'il ne savait ni A ni B; il n'y avait donc qu'Anna Maria qui réunit les conditions souhaitées.

Il est écrit sur l'enveloppe, et Anna Maria devra répéter au besoin: « A insérer le dimanche et le jeudi, pendant deux semaines. » Anna Maria devra aussi payer à l'avance le prix de ces insertions: si elle voit rire, elle restera sérieuse; et si quelque petit-fils d'Eve lui demande qui fait cette réclame, elle répondra tranquillement: « Un petit-fils d'Adam. »

La grosse ménagère a reçu cette grande preuve de la confiance de son patron avec son attitude habituelle, les deux mains fourrées sous son tablier; elles les en a retirées l'une et l'autre pour prendre l'enveloppe et recevoir l'argent. Le professeur lui répète:

— Il s'agit d'une plaisanterie; mais aie grand soin de tenir ton sérieux, de ne pas dire qui t'envoie, de payer ce qu'ils te demanderont, sans marchander. Tu réclamera un reçu et tu reviendras à la maison.

Anna Maria est partie avec ces instructions. Son maître l'a vue traverser la cour et a remarqué son allure extraordinaire; la grosse femme ne s'est pas permis de mettre la main dans sa poche qui contient le secret du professeur.

Marcantonio se promène dans sa maison d'un pas un peu agité, et de loin en loin il se regarde au miroir; il aurait eu le temps d'aller chez le coiffeur et le cordonnier, et Anna Maria n'est pas encore de retour.

Donc, M. *Moi* se promène et réfléchit.

Cette façon insolite de demander une épouse dans la quatrième page d'un journal est vraiment digne d'un philosophe. A le considérer de près, les hommes, dans cette délicate affaire du mariage se comportent assez mal. Certains deviennent amoureux, et jouent leur destinée au hasard; certains autres coquettent, se compromettent et se trouvent liés sans y avoir songé: ce sont les distraits; d'autres s'informent de la fortune et de la parenté sans s'inquiéter du cœur: ceux-ci sont borgnes. Mais en opposition avec tous ces fantoches, avec quel jugement M. *Moi* mène cette affaire! Il se propose ouvertement à toutes les jeunes filles disponibles; il ne s'attache à aucune; il voit, il interroge, il scrute; il ne s'émeut ni ne s'impatiente — il ne joue et ne laisse jouer qu'à coup sûr. — Ils gagneront, lui et elle, à s'épouser; ils gagne-

ront plus, peut-être, à ne pas s'entendre. Ce traité de mariage, inauguré dans la quatrième page d'un journal, met cette affaire dans son vrai jour. Ni les faux scrupules ni l'amour-propre ne l'entraveront. Une femme qui prend un mari par la voie d'un journal est une personne sérieuse, sans fantaisies dans la cervelle, sans idées romanesques. Elle apportera en dot un jugement inébranlable.

M. Moi se promet un autre avantage de sa combinaison. Il enverra le journal à certaines personnes de sa connaissance, auprès desquelles il ne risquerait pas une demande directe par crainte d'un refus, et à toutes les autres jeunes filles qu'il pourra connaître par la suite. Toutes recevront le même journal tant que *M. Moi* sera encore disponible. A cet effet, il fera une provision abondante des exemplaires qui contiendront l'avis. Peut-être telle de ces jeunes filles, à qui il n'ose pas même songer, se résoudra à demander un mari par ce moyen inusité. Si elle accepte en principe cette sorte d'entrée en matière, qui sait ? la judicieuse jeune fille pourra se contenter du mari offert. *M. Moi*, rasé de frais, les cheveux ramenés en avant pour dissimuler sa calvitie, fait bonne figure ; un homme en vaut un autre, et un professeur de philosophie ainsi remis à neuf...

M. Moi se regarde encore dans la glace, il s'admire sans trop de vanité et continue à se promener par la chambre. Anna Maria ne revient pas encore, et son maître se frotte les mains en découvrant à son plan un nouvel avantage. Ne lui sera-t-il pas possible de connaître la jeune fille disposée à agréer un mari anonyme, de l'approcher et de l'étudier sans lui révéler sa propre personnalité ? Il pourra ainsi laisser croire à la jeune personne que sa tentative pour trouver un époux dans la quatrième page d'un journal n'a pas abouti, mais que la Providence a envoyé par une autre voie un mari vraisemblablement meilleur. Il ne déplaît pas à *M. Moi* de laisser cette illusion à sa seconde moitié, car *M. Moi* n'est pas égoïste ; quant à lui, il renonce aux illusions, il ne sera pas blessé, tout au contraire, de savoir que sa femme a cherché son mari dans la gazette ; prenant pour la seconde fois une femme, il veut la bien tenir, et compte l'avoir dans sa main, puisqu'il connaîtra son secret, tandis qu'elle ignorera celui de son mari.

Voici le pas d'Anna Maria, et la grosse ménagère paraît bientôt elle-même, sérieuse et les deux mains sous son tablier.

— Est-ce fait ? lui demande Marcantonio avec un peu d'émotion dans la voix.

C'est fait. Anna Maria tire une de ses mains de ses poches et

tend le reçu ; elle a payé 22 fr. 40 pour quatre insertions de quatorze lignes à faire le jeudi et le dimanche. Le professeur prend le reçu d'un air dégagé, mais son cœur bat comme s'il accueillait la dame de ses pensées.

C'est aujourd'hui mercredi. Demain *il Secolo* portera la réclame matrimoniale de Marcantonio à travers Milan, dans la campagne et dans les villas d'alentour. Un numéro du journal tombera sous les yeux d'une belle rêveuse qui attend son sort. Marcantonio s'aperçoit que, bien qu'il ait admis au concours les veuves sur la trentaine, son imagination ne lui présente que des jeunes filles de dix-huit à vingt ans. Il contemple encore son image dans la glace, et il n'est pas confondu de sa propre audace. Il pense que si une jeune fille de cet âge l'accepte pour mari, elle prouvera ainsi un jugement solide.

— Qu'a-t-on dit aux bureaux du journal ? demande le professeur en se tournant vers la servante.

— Ils ont ri sous leurs moustaches.

Anna Maria elle-même rirait un peu si elle pouvait abriter son rire aussi sûrement ; mais elle juge meilleur de garder un sérieux solennel.

V

LE CONCOURS. — SES PHASES ET SA CATASTROPHE

Passons une longue soirée, une nuit d'insomnie.

Un jeudi mémorable commence. Aujourd'hui Marcantonio a congé ; il dépose dès l'aurore cet incommode fardeau de philosophie scolastique qu'il est contraint de porter dans deux lycées, les autres jours de la semaine, pour l'affliction de ses disciples ; il ressemble lui-même à un écolier, tant il se sent lesté. Il sort, il se promène, et chaque pas qu'il fait l'éloigne de la métaphysique. Il arrive au bosquet du jardin. Son vieil ami est là, tentant la charité du prochain.

— Bonjour.

— Mille jours comme celui-ci, répond le mendiant avec un sourire malicieux.

— Mille jours, c'est peu. Souhaite-m'en dix mille, si tu me crois heureux... Mais tu te trompes.

— Votre Seigneurie est jeune. Elle n'a que quarante ans

aujourd'hui. Je m'en suis aperçu tout de suite. Qu'a-t-elle donc fait des dix autres ?

Marcantonio se sent flatté de cette remarque, et n'a pas la force de s'en défendre. L'autre insiste avec une malice croissante.

— Que veut faire Votre Seigneurie de ses dix autres années ?

Le professeur regarde ça et là ; la métaphysique et l'éthique ont disparu, personne ne l'observe ; il en profite pour rire. Il est hanté par une tentation qu'il n'a jamais éprouvée ; il a envie de faire l'aumône au vieil ami ; il résiste par décorum.

— Bonne chance ! lui dit-il, puis il s'en va en sautillant.

Marcantonio parcourt rapidement le chemin qui le mène à la félicité ; il rencontre un de ses collègues et l'esquive, puis un écolier qui lui rend la pareille, à lui, et il arrive au restaurant avant l'heure du déjeuner. Peu importe, il mangera seul. L'homme doit se suffire à lui-même, surtout à table.

Il déjeune, puis il lit un journal qui n'est pas *il Secolo* ; il attend les officiers, et il s'amuse enfin du geste vif par lequel ils pendent leurs sabres aux patères, les laissant se balancer au bout de la ceinture de façon à ce qu'ils heurtent successivement le mur et le plancher.

Il sent en lui une énergie nouvelle, quelque chose qui n'est ni de l'enthousiasme, ni de la hardiesse, ni de l'étourderie, mais qui a quelques traits de tout cela ; de temps à autre, il abaisse son journal et ajoute son mot aux discours décousus des officiers, mais un mot bien choisi, étincelant, qui d'habitude, remplit d'admiration ses commensaux et les oblige à crier : *Bravissimo !*

Pour faire passer le temps, il propose une partie d'échecs ou de dominos, ou de billard, si l'on veut, et il s'excuse de ces essais de divertissements sur les vacances. Mais les officiers ne lui demandaient pas cette excuse. Ils sont enchantés que M. le professeur daigne sortir de sa mélancolie doctrinale pour caramboler comme un étudiant. Marcantonio a été jadis très fort au billard ; il brandit plusieurs procédés avant d'en choisir un ; puis il joue et il gagne la partie. Les adversaires sont assez généreux pour tenter de lui ôter toute modestie ; mais le professeur n'est pas orgueilleux et se déclare reconnaissant à la bonne chance. Il demande un cigare au garçon, et les officiers lui en offrent cinq... Merci !... merci. Il ne fume pas des *cavour*, il accepte un *virginia* du lieutenant et prend une allumette des mains du sous-lieutenant. Il remercie les autres. Jamais le professeur ne s'était montré sous un jour plus aimable. Enfin, il sort du restaurant en lançant devant lui la légère fumée de son *virginia*, et tout à coup un gamin messenger de la destinée, lui offre *il Secolo*, qui

vient de paraître. *M. Moi* achète le journal, court à la première page et lit aussitôt : *Demande de mariage*. Il ne voit pas autre chose. Il cache le journal dans sa poche et regarde autour de lui. Il se sent faible et ne sait pas trop pourquoi. Son *virginia* est éteint.

* *

Ce n'est certainement point parce que Marcantonio a collaboré à la quatrième page, ni par le grand événement survenu à Parta Tenaglia, mais il est certain que *il Secolo* a un débit extraordinaire aujourd'hui. Les vendeurs le crient à tous les coins des carrefours et sont arrêtés par les curieux, et l'on voit par les rues plus de gens que de coutume ayant la figure cachée derrière *il Secolo*.

Marcantonio lui-même est impatient de relire sa prose ; et quand il peut s'enfermer dans sa chambre, il étale le journal sur son guéridon et lit sa réclame, aussi content que s'il voyait la seconde femme qui lui est destinée et qu'il a su trouver par un trait de génie. Il regarde autour de lui et rêve.

Il ne changera pas d'appartement. Son quartier et lui se connaissent ; il s'y est habitué et s'y trouve bien. Cette chambre à coucher est assez grande ; il entre par son unique fenêtre plus de mètres cubes d'air que n'en exige la respiration de deux personnes. Il fera tout au plus changer le papier du mur et revernir le lit. Il fera mettre sur la toilette deux cuvettes jumelles, parce que la seule qui lui reste porte en un sillon désormais indélébile la trace de l'eau qu'il y verse chaque matin depuis de si longues années. Il fera peut-être les frais d'une lampe de nuit qu'on suspendra au plafond et qui sera en verre bleu ou rose ; mais il faudra, pour la couleur à choisir, prendre l'avis de la fiancée. Non, il ne fera pas d'autres changements. Pourtant, si la nouvelle épouse le souhaitait...

Une heure après avoir dix fois transformé toute la maison, il est retourné des yeux et d'imagination au modeste lit de nocces qui est devant lui, et à la réclame audacieusement lancée au milieu de la troupe des veuves et des jeunes filles, mais plus spécialement du côté de ces dernières.

Quand commenceront à pleuvoir les lettres adressées à *M. Moi* ? Demain, pour celles de Milan. Après-demain, pour celles de province. Mais le professeur n'ira pas à la poste un vendredi ; quoiqu'un philosophe de son espèce soit inaccessible aux superstitions

vulgaires, il préfère commencer cette affaire matrimoniale en un jour regardé comme favorable ; il ira à la poste samedi.

Mais le lendemain, son impatience l'emporte. Décidément le professeur n'est pas superstitieux ; et, d'autre part, il est bon qu'il se fasse connaître, en qualité de *M. Moi*, à l'employé de la poste restante.

La chose lui semble fort aisée jusqu'à la place du Dôme ; en prenant la rue Rastrelli, qui mène à la grande poste, Marcantonio est troublé, et quand il arrive, il a perdu sa présence d'esprit. En regardant un peu à distance l'employé qui s'agite dans son compartiment comme dans une cage, il lui semble qu'il a la figure de quelqu'un qui a lu *il Secolo* de la veille, et qui attend toute la matinée *M. Moi*, pour faire sa connaissance personnelle. Marcantonio stationne un moment sur le pas de la porte, et il remarque que tous ceux qui sont entrés et sortis pendant qu'il est arrêté là, l'observent avec curiosité. Il se tourne : à travers le treillis de fer qui est en face, il voit l'employé de la poste restante qui continue à se mouvoir dans sa cage. Assurément celui-ci a remarqué son irrésolution ; ce serait empirer les choses que de rester ainsi planté sur le seuil, ce serait se faire connaître, devenir le *M. Moi* de la fable, un *M. Moi* indubitable.

Une résolution courageuse, et voici Marcantonio tout contre le guichet de la poste restante. Mais une œillade, partie de l'intérieur de la cage, le déconcerte, l'effarouche. L'employé a une plume d'oie plantée derrière l'oreille gauche et qui semble poussée là naturellement ; il a le nez crochu (j'allais écrire : le bec) et une façon de regarder de bas en haut à laquelle Marcantonio n'est pas préparé. Le professeur se rejette en arrière, et s'accoude à un autre guichet où il demande, pour dire quelque chose :

— Y a-t-il des lettres pour le professeur Marcantonio Abate ?

Il se fait un moment de silence pendant lequel Marcantonio cherche à rassembler ses forces ; mais il pense qu'il a empiré son affaire, parce qu'il s'est montré à un employé, en lui disant son nom, son prénom et sa profession ; et la voix de l'employé dit enfin :

— Rien pour *M. Abate*.

L'héroïsme est une vertu antique, mais éternelle. Admirons *M. Moi* arrêté devant ce guichet qu'il a fui, face à face avec l'employé au nez crochu et à la plume d'oie implantée derrière l'oreille. Il lui dit :

— Il arrivera peut-être...

Mais son adversaire le regarde, ce qui lui fait perdre la parole.

— Je suis à vous, dit l'homme emplumé en rangeant dans un casier une lettre vagabonde.

— Il arrivera peut-être, répète lâchement le professeur, quelques lettres adressées au professeur Abate. Veuillez les envoyer chez moi.

— Votre adresse ? demande l'employé en s'arrachant de l'oreille sa plume d'oie pour écrire sous la dictée.

Marcantonio dit sa rue, le numéro de sa maison et l'étage de son appartement. Peut-on mieux se couper les bras ? M. *Moi* a fait l'opération, qui a réussi le mieux du monde. Maintenant il peut s'en retourner paisible chez lui...

S. BLANDY.

(A continuer.)

LA DAME D'ELLERMORE ⁽¹⁾

I

Ellermore est situé dans un des endroits les plus pittoresques des Highlands ; tout autour s'élève un amphithéâtre de montagnes, dont les sommités ne sont pas très hautes, mais qui, se projetant dans toutes les directions de la façon la plus singulière, présentent en petit les mêmes caractères que les montagnes, aux cimes les plus escarpées de la chaîne des Alpes. Partout la bruyère rougissait le sol, partout la réverbération du soleil donnait à l'eau, qui jaillissait des fentes des rochers, l'éclat étincelant de la neige. En face de la maison luisait un petit lac entouré de collines, à l'extrémité desquelles un torrent se frayait tumultueusement passage de roc en roc, avant de disparaître finalement sous les ténèbres des eaux profondes d'un grand lac.

Ellermore, habitation de date assez récente, est bâtie à mi-côte d'une colline verdoyante, qui domine ce lac ; là, une quantité notable de hêtres magnifiques s'offre aux regards ; hêtres comme on a rarement l'occasion d'en voir en Ecosse, où les bouleaux ont le monopole de représenter presque exclusivement la végétation du Nord. Je ne fus pas moins surpris du climat de cette partie des Highlands, qu'émervéillé de sa luxuriante végétation. Cette terre où partout une flore triomphante et presque excessive égaye la vue et charme l'odorat, offre un aspect tout au rebours de celui que j'attendais ; même étonnement pour l'atmosphère, aucunement âpre ni froide, mais, au contraire, douce et tiède. Le père de mes amis me fit le plus cordial accueil, en venant me souhaiter la bienvenue à l'entrée de son domaine. C'était un

(1) De la *Revue Britannique*.

homme âgé, de haute taille, d'un extérieur digne et simple à la fois ; ses cheveux du plus beau blanc, comme la barbe ; le teint coloré d'un patriarche agricole, plutôt que d'un financier qu'il était. Les Campbell d'Ellermore, sans compter parmi les principaux chefs de ce clan si étendu, n'en jouissaient pas moins d'une grande considération. Le manoir d'Ellermore était en leur possession depuis un temps immémorial. Au lieu de rester inertes et confits dans leur noblesse, ils tenaient à faire fructifier au mieux qu'il leur était possible tous les dons qu'ils avaient reçus en partage. J'ai remarqué que dans la grande et riche région dont Glasgow est le centre, le nombre des irréconciliables qui ne veulent pas se commettre avec l'industrie est fort restreint. Les hautes classes sachant par expérience l'avantage d'allier le commerce avec la tradition, il n'est pas surprenant que, dans cet état de choses, Ellermore représentât la demeure d'un riche financier plutôt que celle d'un noble, nécessaire et piteux. Sans apparence luxueuse, sans magnificence, on y trouvait ce doux confort, si bien entendu pour la commodité et la jouissance, qui donne tant de charme à l'existence. Ellermore ne produisait pas seulement des grouses, mais il prodiguait encore à bouche que veux-tu truites, moutons, légumes et fruits. Malgré cette richesse inhérente au sol même, ces apports n'eussent certes pas suffi à procurer à ses propriétaires une vie si large. C'était, en effet, par la maison de banque que l'eau arrivait au moulin ; père et fils travaillaient sans relâche à l'en pourvoir abondamment. Je ne trouvais pas Colin à Ellermore ; on me fit en son nom beaucoup plus d'excuses qu'il n'en fallait, vu que lui seul de la famille m'était peu sympathique. Charlotte se faisait adorer de tous ; rien n'était égal à sa bonté et à sa douceur envers les siens. Tous ses frères lui étaient singulièrement chers ; elle avait surtout pour les trois plus jeunes un dévouement de mère ; aussi, de près, de loin, d'une chambre ou du jardin, s'élevait sans cesse, d'une rumeur confuse de voix d'enfants, le doux nom de Chatty. A force de l'entendre répéter par tous les échos d'alentour, je me demandais ce qui arriverait le jour où celle qui le portait sonnerait au mariage, me disant que rien ne serait plus égoïste que de vouloir lui persuader d'opter pour le célibat, tout en croyant pourtant son entourage très enclin à le faire.

Mon séjour à Ellermore m'enchantait au-delà de tout ce que je saurais dire. Le matin, nous montions le long de pics élevés, ou cheminions à travers champs. Après dîner, M. Campbell se retirait dans la bibliothèque pour y lire les journaux qui arrivaient à cette heure, soit par la voiture d'Orban, soit par le bateau. Les

jeunes gens allaient de côté et d'autre, tandis que leur sœur et moi restions à nous promener autour de l'habitation ; miss Campbell ne voulant pas à ce moment s'aventurer trop loin, de crainte que son père ou les enfants n'eussent besoin d'elle. J'étais comme bien l'on pense, fort heureux du rôle qui m'incombait, quoique Charlotte m'assurât en souriant que je ne devais avoir aucun scrupule à la quitter si j'avais quelque chose de mieux à faire ; à vrai dire, elle ne paraissait pas fâchée, au fond, que je restasse avec elle.

« Il est une chose, lui dis-je, dont je m'étonne que vous ne m'ayez pas encore parlé... Je ne puis croire que cet antique domaine ne possède pas son fantôme ? »

Miss Campbell avait écouté ce premier membre de phrase avec une certaine contention d'esprit et comme en cherchant ce qu'elle pouvait bien avoir omis dans ses descriptions ; quand elle vit à quoi j'en voulais venir, le sourire qui effleura ses lèvres semblait signifier qu'en effet elle n'avait pas tout dit.

« Nous ne lui donnons pas le nom de *fantôme*, répondit-elle ; votre silence à ce sujet n'a pas été sans me causer une grande surprise. Tenez, nous y voilà ! s'écria-t-elle, en atteignant le sommet d'un tertre, point de départ d'un étroit plateau nommé *l'allée de la Dame*. »

Du côté le plus rapproché de l'habitation et des jardins, cette plate-forme longitudinale dominait légèrement la pépinière ; de l'autre, elle descendait en pente vers la rivière ; laquelle, après s'être échappée du lac, se déroulait comme un serpent d'argent dans la campagne. L'allée était bordée de hêtres magnifiques ; au bout de ce long corridor de verdure, on apercevait la maison, les jardin et le lac transparent. Pendant que nous marchions, les rayons du soleil couchant frappaient obliquement dans nos yeux ; une légère brise voltigeait au-dessus de nos têtes, mais on voyait à certains signes que la fin de la belle saison approchait.

« Oui, nous y voilà ! répéta miss Campbell.

— Je croirais volontiers, dis-je, qu'il existe, sous cette longue allée, un passage souterrain conduisant au village ou à la ferme. Toutefois ce sentier est si étroit.....

— Pourquoi cette question ? me demanda-t-elle en m'interrompant.

— Il semble, répondis-je, que l'on entende toujours passer quelqu'un à cet endroit. Le bruit de pas est très distinct ; il me tarde de savoir d'où il vient. Jusqu'à présent le fait m'est impossible à expliquer. »

Tandis que je tendais l'oreille, miss Campbell se prit à sourire d'un air étrange en me regardant :

« Je vous affirme que nous serions très malheureux de ne pas l'entendre, reprit-elle, après un moment de silence ; ignorez-vous donc pourquoi cette promenade a été nommée *l'allée de la Dame* ? »

Pendant que miss Campbell s'exprimait ainsi, mes nerfs furent soumis à une rude épreuve ; les pas, dont le bruit me semblait jusque-là provenir de sous terre, me firent alors l'effet d'être ceux d'une troisième personne passant entre moi et ma jeune hôtesse. Sans croire ni aux revenants ni aux fantômes, je pris une allure plus vive sans pouvoir me défendre d'une sorte de saisissement.

« Qu'avez-vous donc ? me demanda Charlotte. Ah ! j'oublie toujours que vous n'y êtes pas, comme nous, accoutumé de longue date.

— Ah ! si fait, ripostai-je en essayant de cacher mon trouble sous un rire forcé ; j'en ai déjà une certaine habitude, je vous assure. A la pensée que l'exubérance de ma gaiété n'était pas de très bon aloi, je repris : il n'y a là, je suppose, rien que de très naturel... quelque vibration, quelque écho ; la science de l'acoustique explique tant de choses aujourd'hui !

— Détrompez vous, s'écria instantanément mon interlocutrice ; depuis un temps immémorial, un personnage invisible marche dans cette allée, et lorsqu'on cesse d'entendre ses pas, c'est le plus sinistre présage pour les Campbell d'Ellermore. *Elle* était, comme moi, l'aînée de la famille ; tant qu'elle est parmi nous, nous sommes en sécurité. Tenez ! l'entendez-vous ? » me dit-elle le doigt levé et l'oreille tendue.

En ce moment, le soleil couchant nuançait d'or et de pourpre ses cheveux brun foncé comme ses yeux, et ses joues brunies aussi au contact de l'air brûlant de l'été. Tout en écoutant, j'éprouvais une surexcitation que je ne pouvais maîtriser, soit qu'il fallût en rendre responsable le tiers invisible dont on distinguait les pas sans jamais le voir, soit que la présence de ma jeune hôtesse en fût cause.

« Il me semble que vous tremblez ? me dit-elle.

— Ne serait-ce pas manquer à un fantôme s'il en était autrement ?

— Ne l'appellez pas ainsi, je vous prie, monsieur Temple ; ce n'est pas le traiter avec le respect qui lui est dû ; c'est la *dame d'Ellermore*, voilà le nom sous lequel tout le monde la connaît et la révère. Ecoutez-bien ce que je vais vous dire : Un jour, pen-

dant la maladie de ma chère maman, ayant reçu l'ordre d'aller prendre l'air, je me dirigeai vers cette allée ; de grosses larmes roulaient goutte à goutte de mes yeux sur mes joues pendant cette triste promenade, où aucun bruit ne fut perceptible à mon oreille. Je ne m'en inquiétai pas, et ce fut plus tard seulement que j'appris que ce silence est pour notre famille un pronostic de mort.»

Cet incident pathétique m'enleva toute tentation de plaisanter du fait bizarre qui m'intriguait si fort ; nous nous taisions tout en marchant à côté l'un de l'autre, moi me tenant toujours en observation, mais non sans ressentir un véritable dépit de ce que ce bruit confondait toutes mes prévisions. De guerre lasse, je finis par m'arrêter à cette conclusion : que ce ne pouvait être que l'écho de mes propres pas.

« On conçoit aisément, dis-je, au bout de quelques instants, que, dans un pareil moment, vous fussiez trop douloureusement préoccupée pour vous laisser distraire de vos inquiétudes par les circonstances extérieures ; puis cela peut être aussi l'effet de quelque influence atmosphérique.»

A ces mots, miss Campbell me regarda d'un air sévère. Nous atteignons l'autre extrémité de l'allée, lorsque la personne invisible, qui paraissait jusque-là avoir un peu d'avance sur nous, sembla revenir sur ses pas pour nous croiser ; mais comme il fallait que quelqu'un s'effaçât, tant le sentier était étroit, je pris position pour la laisser.

« C'est étrange, j'en conviens, » m'écriai-je alors d'une voix mal assurée.

A ce moment, un sourire qui, cette fois n'avait rien de railleur effleura les lèvres de miss Campbell. Elle s'arrêta, écouta, puis me dit :

« Nous l'aimons tous ici ; les enfants n'en ont nulle frayeur ; nous savons qu'elle est notre protectrice, notre amie... »

Je ne fus pas fâché, je l'avoue en toute humilité, d'arriver à l'extrémité de la promenade et d'être enfin délivré de l'ombre toujours saisissante des grands arbres ; me sentant désormais plus rassuré, je priai miss Campbell de me raconter la légende d'Ellermore.

« Ce n'est pas une légende, à proprement parler. J'ai toujours oui dire que c'était la fille aînée de la famille ; je me demande même parfois, ajouta-t-elle en rougissant légèrement, si elle ne me ressemblait pas un peu ; elle a passé ici toute sa vie. Depuis des siècles, elle se mêle de nos destinées, qui lui sont confiées,

paraît-il. Oh ! non, en vain on chercherait ici meurtre ou scandale... son rôle se borne à nous protéger tous.

— C'est une tâche douce que celle de vous protéger, repris-je, en appuyant à dessein sur le mot *vous* ; à part cela, il faut convenir qu'il doit être bien monotone d'aller et venir continuellement dans cette allée, et que cette récompense d'une vie de dévouement pourrait aussi bien être la punition d'une vie contraire.

— La faveur d'avoir sous sa garde le bonheur de tous les siens est-elle donc une considération qui vous toucherait si peu ? Telle n'est pas ma manière de voir ; car, pour moi, c'est mon ambition la plus chère.»

Je n'avais parlé ainsi que pour provoquer cette discussion ; je poursuivis en ces termes :

« Croyez-vous que l'on soit toujours payé de retour par les siens ? En général, dès qu'ils n'ont plus besoin de vous, ils ne se font pas scrupule de vous planter là, comme on dit familièrement.

— En vain les membres de la famille peuvent se disperser, la famille n'en demeure pas moins, monsieur Temple ; or, ici, c'est un cas tout particulier, puisque tous vont là où elle est !

— Raisonnons, je vous prie, chère miss Campbell, le sujet en vaut la peine... où elle est ! c'est-à-dire *l'allée de la Dame*. En vérité, vous ne sauriez croire que vos ancêtres et vos parents sont là, toujours là, encore là !

— On dirait, monsieur Temple, que vous avez pris à cœur de me mettre en colère ; comment pouvez-vous douter qu'elle ne soit au ciel ! Elle revient seulement ici chaque jour, au coucher du soleil.

— Oh ! s'il ne s'agit que du coucher du soleil, c'est différent. Je préfère, je vous le confesse, qu'elle rôde quand le jour tombe, plutôt que la nuit noire. Désormais, mon séjour en Ecosse ne laisse absolument rien à désirer ; je peux dire, moi aussi, comme au premier chapitre de la Genèse, que *tout est bien*.

« Ah ! vous plaisantez, maintenant ; convenez que vous n'étiez pas si brave il n'y a qu'un instant.

— Je suis très impressionnable ; c'est là, je crois, le mot propre pourtant, dites poltron, si vous préférez. Il manquait à ma satisfaction le fantôme légendaire... l'apparition, si je l'ai pas vue, je l'ai, du moins, entendue...

— Si vous tenez à tourner la chose en raillerie, je n'ai pas le droit de vous en empêcher, mais je ne vous cache pas que rien ne saurait me blesser davantage ; n'en parlons plus, je vous prie. Du reste, en Ecosse, ajouta-t-elle avec une expression de profonde

dignité, nous jugeons souvent les choses à un point de vue particulier.

— Il n'est pas deux façons de juger certaines choses ; le respect qu'elles vous inspirent est un garant de celui que je leur dois... mais la frayeur, vous le savez, est toujours mauvaises conseillère...

— La frayeur, bon ! vous voilà trop humble, maintenant, s'écria miss Campbell.

Jamais encore la douceur de son regard ne m'avait paru douée d'un charme aussi irrésistible. Tout à coup, elle pressa le pas en s'écriant :

« On m'appelle ! »

En effet, du matin au soir, son nom, redit par des voix d'enfants, la rappelait à la douce tâche qu'elle s'était imposée.

II

Je ne saurais prétendre, sans mentir, que je chassai de mon esprit la pensée de la Dame d'Ellermore, quand je remontai l'escalier et que je traversai le long et glissant corridor qui conduisait à ma chambre. Le curieux phénomène dont je venais d'être témoin m'avait fortement impressionné.

« Il est certainement, me dis-je, une explication à ce fait étrange ; ou ce bruit part d'une voie souterraine, ou il vient d'un chemin de traverse qui va à la ferme ; puis, après m'être ainsi mis l'esprit à la torture, je m'en prenais d'erechef aux conditions atmosphériques, à l'acoustique, à la science ; qui sait néanmoins si j'eusse poussé la foi dans cette dernière jusqu'à rester parfaitement maître de moi au cas où ce bruit se fût produit dans la longue galerie sur laquelle s'ouvrait la porte de ma chambre ? A vrai dire, j'étais bel et bien poursuivi par l'idée que j'allais entendre des pas légers et nerveux comme ceux d'une femme partir de quelque coin de mon appartement. Je ne pouvais oublier le moment où, reboussant chemin, on s'était frayé passage entre moi et miss Campbell. Le sommeil finit pourtant par m'emporter au pays des rêves, où Dieu merci, la Dame d'Ellermore ne m'apparut pas cette nuit-là.

Le lendemain, j'évitai de m'associer à aucun projet qui pût entraver ma liberté ; je m'étais mis sur mes gardes en prétextant que j'avais des lettres à écrire, phrase consacrée quand on veut

garder sa liberté. Je me dirigeai vers l'allée de la dame ; j'examinai les lieux avec la plus scrupuleuse attention ; je constatai qu'il n'existait aucun chemin souterrain du côté de la pépinière et que, de l'autre, la terrasse descendait en pente douce vers la rivière. Bref, je ne découvris rien qui pût m'indiquer d'où le son provenait. Je fis le tour de chaque tronc d'arbre, comme s'il eût dû renfermer le secret qui m'intriguait si fort ; tout à coup j'eus un moment d'émotion véritable, en apercevant fort distinctement un chemin tracé sur le sol. Pourquoi ne pas convenir que j'étais abasourdi ? L'imagination ne joue-t-elle pas de singuliers tours à ceux-là mêmes qui lui refusent tout pouvoir de réagir sur leurs impressions ? N'était-il pas singulier, en vérité, qu'après être venu là dans l'intention de chercher quelque explication au bruit qui faisait passer cette allée pour hantée, je me laissasse monter la tête avec tant de facilité ? Sans croire jusque-là à la Dame d'Ellermore, je n'en tirai pas moins cette conclusion peu logique que j'étais sur sa piste. Quiconque m'aurait aperçu en ce moment se serait imaginé que je cherchais quelque chose dans les buissons, tant je regardais de près le sol et les arbustes. J'étais sous le charme d'une fascination véritable. A cette époque, bien que la société *psychicale* ne fût pas encore fondée, des esprits sérieux n'en étudiaient pas moins dès lors avec passion les phénomènes de l'halucination.

C'était exactement l'heure à laquelle miss Campbell et moi nous étions promenés la veille dans l'allée de la Dame. L'air était élastique et tiède ; le ciel tout en feu. Les hêtres étiraient paisiblement leurs longs bras verts autour d'eux. La réflexion du soleil couchant enrichissait d'accidents de lumière de la plus grande beauté les sommets aériens des arbres qui ressemblaient à des prismes flottants ; ces mêmes lueurs se répercutaient sur les eaux du lac, leur donnant des reflets de soie changeante. L'atmosphère était d'une clarté magique. Le ciel et la terre semblaient se recueillir pour jouir de leur beauté, de leur bonheur et de leur paix. Je ne m'arrêterai pas longtemps à contempler ce tableau ; ma pensée était ailleurs. Dans le lointain on apercevait les jeunes Campbell, qui se préparaient à faire une promenade sur l'eau. La voile de leur yacht, aux proportions minuscules, flottait sur l'eau irisée comme un nuage blanc sur la voûte resplendissante des cieux. Je me trouvais alors sous une sorte d'arcade formée par deux hêtres magnifiques ; tout à coup, je me retournai vivement, pour voir qui venait derrière moi ; je n'aperçus personne. Les feuilles ondulaient à peine dans l'air chaud ; les longues ombres que projetaient sur le sol les grands

troncs d'arbres n'étaient jamais effacés. C'était à croire que rien ne respirait plus dans la nature ; aucune branche même ne fléchissait sous l'impulsion de l'oiseau qui prend son vol vers les cieux ! Je me sentais un peu ému de cette immobilité effrayante. J'avais le dos tourné au lac, les yeux fixés dans la direction du soleil couchant, quand tout à coup des pas légers partis de derrière moi me rattrapèrent, me croisèrent et finalement me dépassèrent. Il me parut que l'air éprouvait un léger frisson, comparable à celui qu'aurait pu produire le passage de quelque forme aérienne.

Je doutai un instant du témoignage de mes oreilles ; simple effet de l'imagination ! me disais-je ; autrement, que serait-ce ? Ce n'était pas encore l'heure où le jour qui s'éteint et où la nuit qui arrive répandent l'obscurité sur la terre ; les rayons dorés du soleil prêtaient encore à celle-ci leur puissante lumière, l'air était chaud et embaumé ; tout dans la nature semblait heureux de se sentir vivre. Toute l'allée fut franchie dans sa longueur du même pas léger, nerveux et régulier. De ma vie, je n'avais rien exécuté avec une telle intensité d'attention, me disant que si je cessais un instant d'entendre ce bruit, il ne faudrait plus attribuer ma première impression qu'à l'effet d'une imagination surexcitée. Je crus un instant qu'il en était ainsi... les battements de mon cœur reprirent leur mouvement régulier ; à vrai dire, ce moment d'accalmie ne dura qu'un instant, car bientôt les pas rétrogradèrent pour venir vers moi. Je ne saurais exprimer la sensation que me fit éprouver le retour de ce phénomène à pareille heure, c'est-à-dire en plein jour, sans qu'aucune des circonstances prétent d'ordinaire leur concours au surnaturel : soit l'obscurité complète, soit une lumière blafarde. Je me sentis ému cherchant à me persuader qu'un bourdonnement d'oreille m'avait certainement induit en erreur, lorsque se produisit de nouveau le singulier écho dont je vous ai parlé tout à l'heure.

J'argumentai encore quelque temps avec moi-même, puis je quittai précipitamment la place. Je descendis la terrasse et j'entrai sous la pépinière ; après la tiède atmosphère du plateau, je me sentis alors comme enveloppé d'un brouillard glacé. Quand j'arrivai près du lac, miss Campbell me regarda d'un air singulier ; elle se doutait à coup sûr, de l'état de surexcitation dans lequel j'étais, et peut-être aussi d'où je venais ; néanmoins elle n'eut garde de me faire la moindre observation. Je la rejoignis à temps pour prendre place dans le bateau à côté d'elle.

Si je ne renouvelai pas ma promenade dans l'allée de la Dame, je n'en pouvais toutefois chasser le souvenir de mon esprit. Je

cherchais sans cesse à me rendre compte du phénomène qui s'y produisait, me disant qu'avant même d'avoir été initié à cette superstition, ce bruit m'avait fort intrigué ; je l'avais attribué à un écho répercutant les pas d'un piéton, tout près de l'allée des Dames ; par quel chemin ? Voilà ce qu'il m'avait été impossible de découvrir. Je voulais ensuite m'expliquer le fait, en vertu de principes raisonnés sur la géométrie, la transmission des sons, l'intersection des angles, que sais-je ; un culbutis d'idées aussi incohérentes qu'incompréhensibles. Puis j'éclatais de rire. Ne l'avais-je donc pas entendue, ou plutôt sentie passer près de moi ! « Sot que tu es, m'écriais-je à la fin, ce qu'il y a de vrai, c'est que tu n'as jamais éprouvé cette sensation avant qu'on t'ait raconté la légende ! » La sensation, oui ; mais le bruit ? N'avait-il pas frappé mon oreille bien avant que je connusse la légende ? Bref, tous mes arguments finissaient par se retourner contre moi ; j'avais beau vouloir n'y plus songer, je ne m'imaginai pas moins entendre des pas la nuit, dans le corridor qui longeait la chambre. Dans cette longue galerie, chaque bruit prenait plus d'importance. En rentrant chez moi, je n'étais pas très rassuré, bien que jamais, pourtant, mes craintes fussent justifiées.

Mrs. OLIPHANT (*Longman's Magazine.*)

A continuer)

LA FAMILLE LE FEBURE DE BELLEFEUILLE

Les Seigneurs de l'Anse-aux-Canards, de Pabock, de Cournoyer, des Milles-Isles, de l'Augmentation etc.

(Suite.)

II

FRANÇOIS LE FEBURE, SIEUR DE BELLEFEUILLE, SEIGNEUR DE L'ANSE-AUX-CANARDS, PABOCK, COURNOYER, ET AUTRES LIEUX., COMMANDANT POUR LE ROI DANS TOUTE LA COTE DE GASPÉ ET BAIE DES CHALEURS, ET SUB-DÉLÉGUÉ DE MONSIEUR L'INTENDANT, ETC.

Il était le second fils de Jean-François de Bellefeuille, et fut celui qui continua la lignée. Il vit le jour à Plaisance, et fut baptisé le 4 Mars 1708. Le 15 Mars 1749 il épousa aux Trois-Rivières, Marie Josephte Hertel de Cournoyer, fille de Michel Hertel, Sieur de Cournoyer, vivant conseiller au Conseil Souverain, et juge bailli à l'Isle Royale, et de feu Anne de Goutins. Etant le seul qui eut des enfants, ses deux frères, comme nous l'avons vu, lui laissèrent leur parts dans la Seigneurie de Pabock : de sorte qu'il se trouva en possession de biens assez considérables. Il établit à Pabock des pêcheries très-étendues, et s'amassa assez de bien pour lui permettre de retourner en France et vivre très à l'aise. Il se préparait même à partir quand il subit le sort de tant d'autres malheureux compatriotes. Ses établissements à Pabock furent ravagés de fond en comble par les Anglais. C'est

à peine s'il est parvenu à s'échapper avec sa famille et une partie de ses effets dans une petite barque, pour monter à Québec se mettre en sûreté. Un autre malheur suivit bientôt le premier. Le siège de Québec en 1759 ruina le peu de bien qu'il lui restait, et on le voit ensuite se rendre aux Trois-Rivières où il fit subsister sa famille sur le gain d'une petite goëlette.

Lorsqu'il était à Pabock le roi le nomma son commandant dans toute la côte de Gaspé, et telle était l'estime dont il jouissait que l'Intendant Gilles Hocquart le nomma son sub-délégué, et que François Bigot, son successeur, le continua dans cette charge. Nous avons encore cette commission " François Bigot, conseiller " du Roy en ses conseils, Intendant de justice, police, finance et " de la marine en toute la Nouvelle-France.

"Le S. Le Fevre de Bellefeuille, demeurant à Pabo, ayant eu de " M. Hocquart ci-devant Intendant en ce pays, une commission de " son sub-délégué, pour régler les différents et contestations qui " surviennent entre les habitants, traiteurs de vivres et marchan- " dises, et autres personnes qui ont des établissements de pêche " dans la Baie des Chaleurs et Côte de Gaspé, nous, en vertu du " pouvoir à nous donné par sa Majesté et sous son bon plaisir, " avons commis, établi et autorisé, etc... le dit S. Lefevre de " Bellefeuille pour exercer les fonctions de notre sub-délégué " dans l'étendu de la Baie des Chaleurs, etc... Mandons à tous à " qui il appartiendra de reconnaître le S. de Bellefeuille en la " dite qualité de notre sub-délégué... En témoin de quoi nous " avons signé, etc... Fait en notre Hotel à Québec le vingt-deux " mai 1749.

(Signé) BIGOT

Par Monseigneur

(Signé) DESCHENEUX.

La Seigneurie de Pabo avait été acquise par son oncle, Pierre Lefebure, des MM. St-Hubert, et aurait pu lui fournir un revenu considérable, qui lui aurait permis de vivre dans un état convenable à la position de sa famille. Il fut obligé de vendre cette Seigneurie au colonel, (depuis le Gouverneur) Frédérick Haldimand, pour la somme modique de 1800 livres, pour faire subsister sa famille.

" Il y avait déjà faite une fortune assez considérable. et était " sur le point de réaliser le tout pour retourner en France y finir

“ ses jours tranquillement, après y avoir établi ses enfants, lorsque les anglais vinrent prendre le pays. Leurs troupes ravagèrent toute la côte, prirent ou coulèrent tous ses vaisseaux, pillèrent et brûlèrent tout son établissement, ceux de ses Basques qu'il avait emmenés pour ses pêches, et le mirent dans la nécessité de fuir.” (1)

M. de Bellefeuille avait acquis, soit comme héritage de son épouse, soit par cession des autres héritiers, la plus grande partie des deux Seigneuries de Cournoyer en Canada ; mais comme ces terres étaient presque entièrement en bois debout, les revenus en étaient bien peu considérables.

Madame de Bellefeuille avait trois frères et trois sœurs. Jacques L'Ange Hertel de Cournoyer, l'aîné, devint capitaine, aide-major de la Légion de St Domingue et chevalier de St-Louis. Michel Hertel (2) le cadet, fut aussi chevalier de St-Louis. Le plus jeune Charles Hertel de Chambly, après avoir servi dans l'armée et avoir été fait chevalier de St-Louis, fut guillotiné en 1792. Les trois sœurs de M. de Bellefeuille se marièrent. Elizabeth épousa M. Pascaud, Lieut.-Colonel du Génie. Thérèse épousa le brave chevalier de St-Ours tué sur les Plaines d'Abraham en 1759. Une autre devint l'épouse de M. Lartigue.

Les deux Fiefs de Cournoyer, qui appartenaient en premier lieu à Jacques Hertel de Cournoyer, capitaine dans les troupes de la marine, grand père de Mde de Bellefeuille, furent divisés entre ses trois garçons. Michel Hertel de Cournoyer, l'aîné, eût la moitié. Joseph Hertel de La Frénière. le cadet, et Lambert Hertel de Cournoyer, le plus jeune, eurent chacun un quart.

Michel de Cournoyer, laissa sept enfants, comme nous l'avons vu. Jacques L'Ange, son aîné, eut la moitié de sa part dans les Fiefs, (c.-à.-d. un quart du tout), et l'autre quart fut divisé entre les six autres enfants, (Michel Hertel, Charles de Chambly, et Mesdames de St-Ours, de Bellefeuille, Pascaud et Lartigue) faisant pour chacun de ces derniers une vingt-quatrième partie du tout.

M. de Bellefeuille, vers 1771, acheta de son oncle, Lambert de Cournoyer son quart, dans le tout, pour trois mille livres Tournois. Le quart appartenant à son autre oncle Joseph de La Frénière, après sa mort, passa aussi à M. de Bellefeuille, par transaction faite par ce dernier avec la veuve de M. de La

(1) Notes du Lieut.-Col de Bellefeuille, Dép.-Adj.-Général.

(2) Je crois qu'il portait le nom de La Frénière.

Frenière. De sorte que François de Bellefeuille se trouva en possession de la moitié des deux Fiefs de Cournoyer, indépendamment de la part de sa femme.

Le 18 Janvier 1770, par une lettre écrite du Cap Français, (St-Domingue) Jacques L'Ange de Cournoyer donne son quart à sa sœur madame de Bellefeuille. Trois années avant Michel Hertel et Mesdames de St-Ours et Pacaud, lui avaient cédés chacun leur vingt-quatrième partie. Ce qui donnait à M. de Bellefeuille à peu près le tout des deux Fiefs.

La famille de Bellefeuille jouissait paisiblement de ces biens lorsqu'en 1817, le 8 juillet, une des filles (1) de Jacques L'Ange de Cournoyer, écrivit à M. Antoine de Bellefeuille la lettre suivante de Paris, revendiquant la part de son père dans les Fiefs Cournoyer, " Monsieur et cher parent. Ma mère se trouvant, par " indisposition, en ce moment, empêchée de s'entretenir avec " vous elle-même, me charge de le faire. Nous ne pourrions " nous flatter, d'après votre silence à toutes nos lettres, depuis " plus de treize ans, de recevoir réponse à celle-ci, et sans la " généreuse obligeance du respectable Messire Roux et de M. de " Lotbinière, nous ignorerions si nos lettres vous sont par- " venues."

" Le désintéressement de notre part poussé jusqu'à l'oubli de " nos prétentions tant que nous avons joui de la fortune que ma " mère possédait à St Domingue ; nos souffrances depuis vingt " ans, l'abandon des arrérages antérieurs à 1804, auquel nous " avons consenti ; enfin toutes les dispositions que nous avons " manifestées, et qui ne sont point encore changées, pour obtenir " par des sacrifices, un arrangement à l'amiable ; tous ces faits " parleront toujours pour nous dans la réclamation de nos justes " droits."

" Peut-être que la détermination que je prends de me rendre " de ma personne, en Canada, [pour y faire valoir mes droits et " ceux de ma mère] et que je compte exécuter, en profitant de " l'occasion convenable pour mon sexe que me présente le " départ de madame de Bruyère au printemps prochain, " paraîtra-t-elle un reproche fait à Messieurs de Bellefeuille, et " dont l'effet, dans l'opinion, pourra leur être désagréable. Je le " crains, et je vous avoue qu'il ne faut pas moins que la situation " déplorable de ma mère pour me faire surmonter cette crainte.

(1) Jacques L'Ange de Cournoyer avait épousé une Delle Marie Monique Amédien en 1774, et eut d'elle deux filles. Après sa mort, en 1791, sa veuve épousa à Paris M. Casimir DuSerre.

“ Je me fus résignée, quand à moi personnellement, à attendre encore, et à vous supplier d'envisager notre position et nos droits.”

“ Croyez, monsieur et parent, aux sentiments d'attachement que nous avons toujours portés à notre famille.

“ Votre parente bien dévouée

“ HERTEL DE COURNOYER.”

Malheureusement nous n'avons pas la réponse de M. de Bellefeuille à cette lettre pleine de verve de Mlle de Cournoyer ; cependant nous avons un état que M. de Bellefeuille fit des Fiefs de Cournoyer, et qu'il envoya à Madame DuSerre. Au commencement de cet état il dit : « Il parait que Madame DuSerre n'a pas une juste idée de la part qu'avait dans ces Fiefs feu M. Jacques L'Ange Hertel de Cournoyer, son premier époux, et je ne sais quelle est la cause de son erreur. M. J. A. Hertel de Cournoyer n'avait que le quart dans ces biens. » Il dit plus loin en parlant des revenus : « Quand aux revenus que ces deux Fiefs peuvent donner, il est probable que Madame de Cournoyer n'en a pas une plus juste idée. Qu'elle les croit plus considérables qu'ils ne sont, et qu'elle suppose au fonds une trop grande valeur. Qui conque a la moindre idée de ce que donnent les Seigneuries dans cette Province, sait que les moulins et les lots et ventes forment le plus grand revenu du Seigneur, et que les rentes foncières des anciennes Seigneuries sont très peu de chose. Il n'y a point de moulin et il n'y en a jamais eu dans le Fief de Cournoyer vis-à-vis Trois-Rivières. Il y en a un dans l'autre Fief, ce moulin est bâti sur un ruisseau qui, à présent, est peu considérable. Il est à sec une partie de l'année, etc... Ce moulin ne donnerait que très peu de profit... etc. »

« La famille de Bellefeuille possédant de bonne foi depuis cinquante ans et sans interruption, a en sa faveur la loi qui lui donne fonds et revenus. Mais les membres de cette famille ayant le plus grand respect pour la mémoire de feu M. de Cournoyer leur oncle, pour madame DuSerre et sa demoiselle, du mérite desquelles ils ont la plus haute idée, et pour lesquelles ils sentent l'attachement le plus sincère et voulant le leur prouver sont prêts à aller à leur secours, etc. »

Nous pouvons conclure d'après ces remarques de M. de Bellefeuille, que les choses se sont arrangés d'une manière satisfaisante.

Une autre lettre fut écrite en réponse à celle de M. de Bellefeuille, par madame de Cournoyer : « Paris le 14 septembre 1817 Rue St-Hyacinthe, No 8 près la rue St Hgnoré.

« Je viens de recevoir, monsieur et très-cher neveu, votre chère « lettre en date du 18 juin 1817. Pourquoi donc n'avons nous pas « joui depuis longtemps, du bonheur de recevoir quelque expres- « sion du sentiment d'une famille que les liens du sang et la « mémoire de feu mon pauvre mari, monsieur de Cournoyer me « rendent si chère ! Quelle qu'eût été la situation de vos affaires « et alors même que vous ne pouviez pas satisfaire aussitôt nos « demandes que la justice de nos droits et votre équité vous dic- « taient, nous eussions reçu toujours avec un tendre intérêt « quelques lignes de parents qui nous sont si chers. »

« Nous voyons avec peine, ma fille et moi, dans vos intérêts « autant que dans les nôtres, que votre situation n'est pas telle « que nous la désirerions, et nous sommes disposés de cœur à « entrer dans ce qui pourra vous aider pour la terminaison des « intérêts que nous avons avec la famille de Bellefeuille..... Nous « prendrons pour arbitres les respectables Messieurs Roux, de « Lotbinière et Juchereau Duchesnay, qui conjointement avec M. « Viger, notre fondé de pouvoir, auquel nous enverrions tous « ceux nécessaires et nous en passerions par leur décision, etc. »

« DUSERRE, VEUVE HERTEL COURNOYER. »

Les héritiers de madame Cournoyer de St-Ours revendiquèrent aussi leur part dans les Fiefs de Cournoyer. Le 20 janvier 1802, pardevant les notaires à St-Ours « Messire Jacques Philippe de St-Ours, chevalier, autrefois officier au régiment de la Martinique Port Royal, se faisant et portant fort tant pour lui que pour sa sœur, Dame Louise Catherine de St-Ours, épouse de Messire Louis Dominique de Cantineau, chevalier, ancien officier, etc, demeurant maintenant à Angers, » signe un acte par lequel il consent à recevoir des héritiers de Bellefeuille sa part dans les Fiefs de Cournoyer, à de certaines conditions. Dans cette acte la description d'un des Fiefs de Cournoyer est donnée. La première était de deux lieues de front le long de la Rivière Richelieu, sur deux de profondeur, bornée par les Seigneuries de Verchères, Belœuil, Contrecœur et le Fief Chicoigne. L'autre était située vis-à-vis des Trois-Rivières, entre Gentilly et Bécancours.

M. de Bellefeuille décéda en 1783, laissant de son mariage huit enfants : Pierre François, Antoine, Jeanne, Joseph, Louise-

Exupère, Françoise, Joseph et François. La plus jeune des filles, Françoise, épousa en 1774 Louis Joseph Le Proust, des Trois-Rivières, et est morte en 1823. Les autres, à part le suivant, ne laissèrent pas de descendants.

III

ANTOINE LE FEBURE, SIEUR DE BELLEFEUILLE, SEIGNEUR DE COURNOYER, DES MILLE-ISLES, DE L'AUGMENTATION, ETC. GRAND-VOYER DU DISTRICT DE TROIS-RIVIÈRES.

Il était le second fils du précédent et vit le jour à Pabock le 13 août 1755, étant par conséquent âgé de vingt ans lors de l'invasion du Canada par les Américains en 1775. Lorsque le gouvernement Anglais fit appel aux Canadiens pour [défendre son drapeau et que les habitants, se souvenant de leurs griefs, semblaient ne vouloir pas y répondre, il se joignit à cette petite armée de Seigneurs Canadiens, qui s'illustra par sa valeureuse défense du fort St-Jean. Ses compagnons d'armes étaient « les de St-Ours, les de Beaujeu, les Duchenay, les de Lotbinière, les d'Éschambault, les de Gaspé, les de Boucherville, les de Bleury, les de la Broquerie, les d'Ailleboust, les Taschereau, les de Bonne, les de Tonnancours, les Vassal de Montviel, les Noyelle de Fleurimont, les Le Gardeur de Montesson, etc dans les noms immortels, écrits, non sur le marbre, mais dans le cœur de la patrie reconnaissante, doivent passer à la postérité la plus reculée. » (1)

Après la capitulation du fort St-Jean, ses défenseurs furent élargis à la condition de ne pas reprendre les armes, contre les Etats-Unis avant d'avoir été échangés. M. de Bellefeuille ne crut pas contrevenir à cet engagement, en acceptant la charge de secrétaire auprès du Gouverneur Sir Henry Hamilton, commandant au poste de Vincennes. En 1779, le 24 Février, ce fort fut obligé à son tour de capituler. Les articles de la capitulation furent comme suit :

I

« Le Lieutenant Gouverneur Hamilton s'engage à délivrer au « colonel Clarke, le fort de Sackville, dans son état actuel, avec « toutes les fournitures, munitions et vivres, etc. »

(1) M. l'abbé Daniel—Nos Gloires Nationales.

II

« La garnison doit se rendre prisonniers de guerre et sortir du fort avec leurs armes, accoutrements et havresacs. »

III

« La garnison doit se rendre demain matin à dix heures. »

IV

« Trois jours seront donnés à la garnison pour régler leurs comptes avec les traiteurs et habitants de cette ville. »

V

« Les officiers pourront prendre leur bagage nécessaire, etc., etc. »

Signé au poste Vincent le 24 de Février 1779.

R. CLARKE.

« Consentie pour les raisons suivantes :

« La distance de tout secours,

« L'état et la quantité des provisions, etc ;

« L'unanimité des officiers et des hommes sur la nécessité de cette mesure.

« Les conditions honorables offertes, et finalement la confiance dans un ennemi généreux. »

« HENRY HAMILTON,

« Lieut Governor Superintendent.

« Poste Vincennes, Fév. 24 1779. »

Malgré cette capitulation, qui devait leur donner droit d'espérer d'un traitement convenable, la garnison du fort Vincennes fut conduite à Williamsburg, et là détenue prisonniers pendant dix-huit mois. M. de Bellefeuille avec le Gouverneur et plusieurs autres furent jetés, dans un misérable donjon où ils passèrent bien des mois, dans la plus grande détresse. Ayant été élargi sur parole, M. de Bellefeuille se rendit à New-York, d'où il écrivait à son père le 11 Décembre 1780. « Monsieur et très-honoré père ; La distance fatale qui depuis si longtemps m'a séparé de vous, joint à la situation dans laquelle j'ai été

“ depuis que j’ai laissé le Canada m’ont empêchés de recevoir de
 “ vos chères nouvelles, ainsi que moi, de vous en donner. Je suis
 “ ici depuis trois semaines, arrivant de la Virginie, sur ma parole
 “ avec le Lieut. Gouverneur Henry Hamilton, qui est dans la
 “ même situation, et qui, je puis dire, (ayant le malheur d’être
 “ éloigné de vous), me tient lieu d’un second père, sa mal-
 “ heureuse situation a changé les projets avantageux qu’il avait
 “ formés à mon égard, étant obligé d’aller en Angleterre, aussitôt
 “ qu’il sera échangé, et point sûr de retourner au Détroit. J’ai
 “ grande envie (si faire se peut) de me donner entièrement à
 “ l’art militaire. Le Gouverneur fait son possible pour me pro-
 “ curer une place ; mais je ne vois pas lieu qu’il puisse réussir. Il
 “ me dit que s’il ne peut me placer ici, il écrira au Général
 “ Haldimand en ma faveur. Cela étant, je passerai en Canada le
 “ printemps prochain avec le Général de Ridhezal.”

“ Je serais trop prolix si je vous faisais le détail du traitement
 “ que nous avons reçu de la part de ceux qui nous ont eus en leur
 “ pouvoir ; outre cela *la parole que j’ai signée ne me permet pas de*
 “ *m’exprimer dans les termes dont je serais obligé de me servir à ce*
 “ *sujet.*”

“ J’aspire au moment où je pourrai vous assurer de vive voix
 “ que je suis avec respect votre très humble et obéissant fils.

“ ANTOINE BELLEFEUILLE.”

M. de Bellefeuille avait été plusieurs mois à New-York avant
 la date de cette lettre à son père. Le 22 Août 1780, avec les autres
 prisonniers il avait signé la promesse qui suit, et à laquelle il
 fait allusion dans sa lettre. “ Nous les soussignés reconnaissons
 “ que nous sommes prisonniers de guerre des Etats-Unis d’Amé-
 “ rique, et jurons, sur notre foi et honneur sacrés, que nous ne
 “ dirons ni ferons, ni ferons en sorte qu’il soit dit ou fait quoi-
 “ que ce soit qui pourrait nuire au bien être des dits Etats, en
 “ tenant aucune correspondance avec ses ennemis, ou avec ceux
 “ opposant en quelque manière que ce soit, les mesures prises
 “ par eux dans la défense de leur liberté, ou qui pourrait, en
 “ aucune manière, être construite ainsi. Que nous resterons dans
 “ la ville de Winchester, étant l’endroit de notre résidence
 “ actuelle, pendant la présente guerre entre la Grande-Bretagne
 “ et les dits Etats ou jusqu’à ce que nous soyons dument échan-
 “ gés, ou transportés par le Congrès ou le commissaire des pri-
 “ sonniers.”

Il était encore à New-York le 19 Juillet 1781, puisque nous

avons une lettre écrite par un officier américain Benjamin Davis à M. Edward Davis dans laquelle il lui recommande M. de Bellefeuille, en cas que ce dernier soit arrêté et conduit à Boston. « J'ai pris la liberté de donner à M. Bellefeuille, le porteur de « ceci, une lettre pour vous, afin que, en cas qu'il soit arrêté et « conduit à Boston, comme il est un de mes amis et que je l'estime, « je le recommande à votre amitié, vous priant d'user de votre « influence afin que toute indulgence compatible avec les règles, « lui soit témoignée. »

M. de Bellefeuille passait probablement en Canada quand il eût cette lettre.

Le Gouverneur Sir Henry Hamilton ne cessait de témoigner son attachement au jeune de Bellefeuille. Dans une de ses lettres au Major Général Philips, écrite dans la prison de Williamsburg, le 2 Oct 1779, le Gouverneur dit: « La bonté que vous « avez eu de penser à nous au milieu de l'empressement et de la « confusion, conséquence nécessaire de votre départ subit pour « New-York, est une nouvelle preuve de votre généreuse atten- « tion, pour laquelle je vous exprime encore une fois, ma plus « vive reconnaissance. J'ai reçu la lettre de M. Collyers du 11 « Sept, que le 1 Octobre nos soldats n'ont pu profiter de votre « bonne provision pour eux. Ils sont partis aujourd'hui sans leurs « capots, dont ils ont certainement grand besoin. J'ai prié M. « Bellefeuille de vous voir à son arrivée à New-York, *quoique* « nous sommes vivement chagrinés d'être séparés. J'ai cependant « l'espoir qu'un autre jour nous compensera, et, qu'entre autres « amis, j'aurai l'honneur et le plaisir de voir le Général Philips « Etant avec un sincère attachement, mon cher monsieur, votre « etc. »

« HENRY HAMILTON. »

Le jour précédent, c'est-à-dire le 1 Oct 1779, Sir Henry Hamilton avait donné une lettre à M. de Bellefeuille, le recommandant à Son Excellence Sir Henry Clinton Commandant-en-chef à New-York. Cette lettre fait trop d'honneur à M. de Bellefeuille pour que nous la passions sous silence.

« Prison de Williamsburg 1 Oct 1779.

« Monsieur,

« Quoique je n'ai pas l'honneur et l'avantage d'être connu « personnellement à votre Excellence, un devoir indispensable « m'appelle à prendre une liberté dont je n'aurais pas osé dans une « autre circonstance. C'est pour vous présenter un jeune gentil-

« homme du Canada, M. Bellefeuille, qui était un des volontaires
 « à St Jean, près du Lac Champlain, et là fait prisonnier par les
 « Américains ; mais élargi sur parole. Quoique dans l'impossibilité
 « de reprendre les armes, il a bien voulu m'accompagner au fort
 « Vincennes, et à partagé les fatigues d'une entreprise sans
 « résultat et d'un emprisonnement lent et pénible. Comme il est
 « éloigné de sa famille et pas même assuré de rencontrer des
 « connaissances à New-York, j'ai présumé prendre ce moyen
 « pour faire connaître à votre Excellence sa situation, afin que,
 « si une occasion se présente pour qu'il puisse se rendre en
 « Canada, et que vous jugiez à propos qu'il en profite, il lui soit
 « permis de rejoindre sa famille. »

« M.a situation actuelle, j'ose l'espérer, sera une excuse suffi-
 « sante pour justifier cette application si brusque, auprès de votre
 « Excellence ; mais les mérites d'un jeune homme digne et
 « modeste, qui se trouve dans une situation difficile et dans un
 « pays étranger, ont du plaider déjà en ma faveur et doivent être
 « mon apologie. »

« J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect de votre
 Excellence, le dévoué et humble serviteur.

« HENRY HAMILTON. »

M. de Bellefeuille paraît être retourné au Canada en 1781. L'année suivante Sir Henry Hamilton lui écrivait de Québec le 24 Août. « J'ai le plaisir de vous apprendre, que Son Excellence
 « a eût la bonté de vous accorder la paie, *comme interprète*,
 « jusqu'au 23 Avril 1772, la date de ma dernière commission. Si
 « par la suite l'occasion se présente de vous être utile auprès de
 « Son Excellence vous pouvez vous assurer que je n'y manquerai
 « pas, etc. » Ce n'étaient pas de vaines paroles ; car par l'entremise
 de Sir Henry Hamilton, M. de Bellefeuille fut nommé quelque
 temps après, Grand-Voyer pour le district des Trois-Rivières par
 le Gouverneur Haldimand.

Québec, 9 Déc. 1782.

« Monsieur,

« Comme j'ai cherché depuis longtemps à vous procurer quel-
 « que place qui put vous convenir et que j'ai jugé nécessaire de
 « diviser la Voyerie de la Province en trois districts distincts et
 « séparés, et de nommer pour cet effet un Voyer pour l'ancien
 « district des Trois-Rivières avec un salaire de trente livres ster-

« ling par an, si cet emploi vous est convenable, je vous prie,
« monsieur, de me le faire savoir immédiatement. Je suis, etc.

« FRED. HALDIMAND. »

Le 6 Janvier 1783, Sir Henry écrivait de nouveau à M. de Bellefeuille à ce sujet. « Je vous félicite sur ce petit commence-
« ment, et suis bien persuadé que vous ne manquerez pas à vous
« montrer utile. Le vrai moyen de parvenir. Adieu ! je vous
« souhaite une parfaite santé. »

Quelque temps après, en 1785, le Gouverneur Hamilton fut appelé en Angleterre pour rendre compte de la conduite qu'il avait tenue à la capitulation du fort Vincennes. Malgré les perfides insinuations des ennemis qu'il avait à la Cour, Sir Henry Hamilton fût entièrement exculpé, et fût fait plus tard Gouverneur de la Bermude. La veille de son départ subit pour l'Angleterre, M. de Bellefeuille lui ayant exprimé ses sentiments de regret, en apprenant la nouvelle de son départ dans des circonstances si pénibles, le Gouverneur lui écrivit de Québec le 30 Oct 1785 :

« Monsieur,

« Comme je doute nullement de votre attachement, j'ai reçu
« avec plaisir le témoignage de votre bienveillance. Le Général
« vous veut du bien, je lui ai dit un mot sur votre compte. Adieu
« Je n'oublierai jamais mes bons amis. »

Nous avons une autre lettre du Gouverneur Hamilton au capitaine Douglas du 15ième d'Infanterie, qui nous donnerait lieu de croire que M. de Bellefeuille voulait entrer dans ce régiment où commandait autrefois Sir Henry. « Mon cher ami,
« mon attachement à mon ancien corps, et les bienveillantes
« assurances de leur amitié, qui m'ont été exprimées à notre
« séparation, me poussent à vous présenter par lettre, M. Belle-
« feuille, un gentilhomme que vous pourrez peut-être ajouter au
« nombre des braves dn noble 15ième. Ma situation m'empêche
« de vous faire son éloge. Prenez-le par la main, présentez-le au
« régiment, et aplanissez son chemin, Il n'est pas nécessaire d'en
« dire davantage à un ancien ami. Adieu ! Rappelez moi au
« souvenir de Leslie Ditmas et à tous les Sachems survivants. Il
« est possible que je vous revois tous encore une fois ; quoique les
« changements et les hazards de cette vie mortelle, soient si nom-
« breuses et si étranges que l'espoir n'est qu'une ficelle fragile
« dans la plupart des cas. Si nos pauvres braves soldats en hail-

« lons, qui se rendent à York avec le drapeau, pourront bénéficier
 « de votre avis et de votre assistance, nul doute qu'ils ne le feront
 « Adieu ! etc.

« HENRY HAMILTON. »

Les misères et les fatigues que M. de Bellefeuille avait endurées pendant son long emprisonnement dans le donjon de Williamsburg, jointes aux autres privations qu'il avait eu à subir pendant le siège du fort St Jean, et celui du fort Vincennes, affectèrent gravement sa santé. Dans une lettre datée de Québec le 8 Déc. 1785, le Gouverneur Henry Hope lui disait : " Je vous prie d'être persuadé que je serai charmé d'apprendre le rétablissement de votre santé, et tout ce qui pourra contribuer à votre bonheur, etc."

A. C. DE LÉRY MACDONALD.

(A continuer)

REVUE POLITIQUE

Le Parlement Fédéral a enfin été prorogé le dix-neuf de ce mois, par Son Excellence le Gouverneur Général le marquis de Lansdowne.

Cette session qui promettait beaucoup en commençant n'a pas été remarquable par la grande somme de travail qui s'y est fait. A part deux ou trois mesures d'une importance réelle, tout a été bien tranquille. La plus importante de ces mesures est sans contredit le prêt au Pacifique de \$22,500,000, qui permet à la compagnie de terminer au plus tôt cette grande voie ferrée qui offre de si grands avantages au commerce. Ce prêt a été fait au Pacifique sur garantie de tout son effectif, c'est-à-dire de son chemin lui-même, de son matériel, et de ses immenses embranchements qui couvrent une étendue de sept cents milles, de sorte que le seul risque que nous courons, si risque il y a, c'est celui de rentrer en possession de cette grande voie nationale.

Une autre mesure qui, pour les Provinces sœurs et pour la Province de Québec en particulier, n'est pas moins importante, c'est l'octroi d'une dizaine de millions de piastres à diverses grandes voies ferrées d'un intérêt général.

*
**

Aujourd'hui que les chambres d'Ottawa sont prorogées, tous les yeux sont tournés sur notre session provinciale. Là les choses sont plus gaies et plus intéressantes.

Si cette session, comme on semble le croire, ne se prolonge pas trop longtemps, en dépit des attitudes belliqueuses de l'opposition, elle n'en sera pas moins bien remplie, car l'activité qui règne depuis son début ne paraît pas devoir se ralentir.

La question de l'autonomie provinciale a été le sujet de violents discours. Sans attacher trop d'importance à certaines menées qui tendraient à menacer notre autonomie, il faut toujours se tenir prêts à toute éventualité et ne pas laisser empiéter les centralisateurs sur les droits de notre province. S'il y a réellement du danger il faut combattre cet empiètement dès son origine, avant que les difficultés s'aggravent et que le mal devienne incurable. Cette question soulevée en partie par l'opposition leur sert de grand cheval de bataille. C'est plutôt un moyen, dans leurs mains, de combattre le parti conservateur à Ottawa tout en faisant parade de patriotisme. A tout événement nos députés canadiens-français seront unanimes, comme le disait si bien M. Marion, dans un éloquent discours qu'il a prononcé dernièrement, en chambre, à faire respecter nos droits nationaux. «Si nous voulons que la paix et l'ordre existent dans la Puissance du Canada il faut que chaque législature reste dans le domaine des attributions et des pouvoirs qui lui ont été conférés par le pacte fédéral de 1867.»

Le bill de M. Faucher de St Maurice, à propos de la grande loterie nationale a été adopté après un assez long débat. Ce bill va avoir pour effet de donner plus d'extension à la colonisation.

Un grand nombre de projets de loi, que le court d'espace ne nous permet pas de mentionner, ont aussi été adoptés par les Chambres. En somme le travail avance vite et nous allons voir bientôt la fin de cette session.

*
* *

La législature de l'île du Prince Edouard, à l'instar de celle d'Ottawa, a été prorogée le dix-sept courant par Son Honneur le Lieutenant Gouverneur.

Le discours du trône fait mention surtout d'une adresse au

Gouverneur Général, requérant du Gouvernement Fédéral le maintien et l'entretien d'une ligne de vapeur entre l'île et la terre ferme, comme l'exige l'acte de la confédération.

*
*
*

Il n'y a pas que Paris qui ait ses révolutions ; les Etats-Unis viennent de nous fournir une nouvelle preuve de ce que les anarchistes peuvent faire quand ils sont à l'œuvre. Cincinnati, une des villes les plus grandes de l'ouest, et la plus importante de l'Etat de l'Ohio, a été le théâtre, il y a quelques semaines, d'un soulèvement populaire, qui a pris bientôt les proportions d'une révolte à main armée contre les autorités. Jamais une émeute aussi sanglante n'avait jeté le désordre dans toute une population depuis la trop célèbre Commune de Paris. Le sang a coulé à flot dans toutes les parties de la ville, et pendant trois jours Cincinnati a assisté aux péripéties lugubres d'une révolution. Et à propos de quoi ce soulèvement ? Le voici : Vers la fin de l'année dernière, William Kirk, un maquignon à Cincinnati, a été trouvé étranglé près d'une crique dans la banlieue de cette ville. William Berner arrêté comme suspect, a avoué avoir assassiné Kirk délibérément pour lui voler quelques centaines de piastres. Berner a passé en jugement et le jury le déclara seulement coupable d'homicide, quand il aurait dû, eu égard au crime, le déclarer coupable de meurtre au premier degré. Vendredi le 28 Mars il fut condamné à vingt ans de pénitencier, maximum de la peine.

Cette condamnation trop légère a soulevé parmi la populace une indignation générale. Le soir même une assemblée s'est tenue au Music Hall et la foule au sortir de la salle s'est spontanément portée devant la prison avec l'intention d'arracher Berner des mains de la police et de le lyncher. La police résista, comme on peut bien le penser, et la populace exaspérée par cette résistance, enfonça les portes de la prison. Ce fut le commencement de l'émeute. On attaqua des magasins d'armes, et ça été pendant ces trois jours une lutte acharnée entre les émeutiers et

les différentes troupes que le Gouverneur avait mandées à la hâte à Cincinnati. La pétrole et la dynamite ont contribué en grande partie à cette destruction ; le palais de justice a été réduit en cendres avec les archives, la bibliothèque, les documents et tous les papiers qu'il contenait.

Grâce à l'effort énergique des troupes le calme cependant a pu être rétabli, mais pas assez vite hélas ! pour empêcher l'effusion du sang. Les victimes se comptent par centaines.

Il n'y a pas un esprit éclairé qui ne voit dans cette révolution la marche de plus en plus accentuée de l'anarchisme qui a déclaré guerre à mort à la société, qui sape dans sa base l'autorité reconnue et qui, les faits sont là pour le démontrer, tend à pousser le monde sur la pente de la démoralisation. Trois ou quatre cris séditieux lancés par de jeunes têtes écervelées suffisent aujourd'hui pour mettre toute une population en émoi. On s'attroupe on court aux armes, on dresse des barricades, on tire des coups de feu et aussitôt entraînée dans cette voie, Dieu seul sait où cette rage populaire peut s'arrêter. Voilà le progrès de l'anarchisme défini ; les esprits, aujourd'hui, sont préparés à tout ; on leur a appris à se moquer des autorités, et il suffit quelquefois d'un simple semblant de raison pour que tout l'ordre social soit bouleversé.

Il n'y a pas de doute que la justice aux Etats-Unis est très mal administrée ; le système du jury tel qu'appliqué de nos jours, est très défectueux. Le fait seul d'exiger l'unanimité des jurés pour la condamnation d'un coupable est un obstacle absolu. Il y a longtemps aux Etats-Unis qu'on déplore ces abus de justice ; quand on songe que sur quinze cents meurtres qui s'y commettent en moyenne chaque année, il n'y a que quatre vingts exécutions légales contre une centaine selon la loi du lynch, on peut du moins comprendre sans les justifier, ces soulèvements des populations qui, poussées à bout par l'indifférence de la loi à l'égard des coupables, prennent sur eux de revendiquer par la force des armes, une meilleure application de la justice, et une plus ferme attitude dans son administration. Puisse cette émeute ouvrir les yeux à la législation Américaine et lui faire voir le

danger qu'il y a pour elle de ne pas s'imposer plus énergiquement.

*
* *

Les affaires marchent rapidement au Tonquin. Il est facile de constater qu'avec la prise de Bacninh, de Sontai et Hung-Hoa, la France est maîtresse de la position. A l'heure qu'il est toute la vallée inférieure du fleuve Rouge, y compris la zone maritime de l'Indo-Chine est sous sa domination absolue. Au cabinet de Pékin, il est arrivé, ce qui arrive ordinairement en ces circonstances, le prince Kung qui est certainement l'un des hommes les plus intelligents de la Chine, a été disgracié par l'Impératrice mère, et remplacé par le prince Chun qui devient président du Tsung Lisamen, c'est-à-dire du conseil suprême de l'empire. Il n'y a rien à redouter du sentiment belliqueux qu'on attribue au Prince Chun. D'ailleurs à supposer que ce sentiment soit vrai, ça n'aura pas pour effet de faire reculer les français qui ne craignent pas du tout les menaces des fils du Céleste-Empire.

*
* *

Du côté du Soudan les événements prennent un caractère plus sérieux pour l'Angleterre. La position du Général Gordon est de plus en plus désespérée à Khartoum. Il écrivait dernièrement à Sir Evelyn Baring, qu'il n'y avait plus aucun espoir pour lui si on ne lui envoyait pas Zebehr Pacha. Celui-ci consentirait bien à se rendre à Khartoum, mais il veut n'agir qu'avec l'autorité du khédivé, sans être sous les ordres du Général Gordon. Le comte de Granville, ministre des affaires étrangères a adressé une note aux Puissances dans laquelle il indique les mesures à prendre pour le règlement rapide des réclamations des étrangers contre le khédivé. Cette note propose : 1o Réduction du taux de l'intérêt de la dette unifiée ; 2o Suspension provisoire de tout amortissement ; 3o Réduction des dépenses civiles et militaires ; 4o Assimilation des impôts des résidents étrangers à ceux des indigènes. Après plusieurs pourparlers les Gouvernements de France,

d'Allemagne, d'Autriche, d'Hongrie et d'Italie, ont donné leur assentiment aux propositions du comte Granville pour modifier la loi Égyptienne de liquidation. Mais ce que la France ne peut pas accepter sans que son honneur et ses intérêts en souffrent, c'est le protectorat Anglais en Égypte. Le *Times* de Londres après avoir laissé percer ses idées sur cette question conclut ni plus ni moins à ce protectorat. Pas prétentieux messieurs les Anglais ! Si cette tentative de l'Angleterre se réalisait, ce jour-là il sera difficile de prévoir les graves complications auxquelles elle donnerait lieu.

*
* *

Le besoin d'une meilleure sanctification du saint jour du Dimanche se fait sentir jusqu'en Espagne qui n'est pas gouvernée comme on le sait par des hommes qui ont fortement à cœur les intérêts de la religion catholique. Un ordre royal, publié sur la proposition du ministre des travaux publics, M. Pidal, prescrit dernièrement que le repos des dimanches et fêtes soit observé par les entrepreneurs des travaux publics. Il serait grandement à désirer que les autres gouvernements suivraient cet exemple. En attendant c'est un bon point à noter en faveur du gouvernement Espagnol. Espérons qu'il ne s'arrêtera pas dans cette voie, et qu'il saura faire observer d'autres commandements qui sont trop relegués dans l'oubli, depuis quelques temps, par suite de l'indifférence des ministres en matière religieuse.

*
* *

La reine Victoria a été frappée dernièrement dans ses affections les plus intimes, par la mort de son quatrième et de son plus jeune fils, le Prince Leopold, duc d'Albany. Le Prince est mort d'une attaque au moment où il se disposait à partir pour Darmstadt afin d'assister au mariage de sa nièce la princesse Victoria de Hesse. Il est né le 7 avril 1853. Il était très adonné à la littérature et à Oxford il avait montré des goûts d'études que

ne partagent pas toujours les personnes de son rang. Il fut créé duc d'Albany le 24 mai 1881 par M. Gladstone et il se maria au château de Windsor avec la princesse Hélène de Waldeck le 27 avril 1882. Ils ont eu un enfant, la princesse Alice, qui est née le 25 février 1883. Des télégrammes de condoléances de toutes les parties du monde ont été adressés à la reine Victoria et au prince de Galles qui était très attaché à son frère ; celui ci en retour lui rendait toute son affection. On a gardé le silence pendant longtemps sur la mort du duc, mais on sait maintenant qu'il a succombé à une attaque d'épilepsie.

*
*
*

Un mot sur la question du Madagascar. Nous allons donner, aujourd'hui, un résumé bien succinct des évènements qui ont amené le conflit entre le Gouvernement Français et la Reine des Hovas. L'honneur et la dignité de la France se trouvent fortement engagés dans cette question. Il y a dans l'Ile de Madagascar un patrimoine national que la France ne peut pas abandonner au point de vue du prestige qu'elle doit exercer au dehors et de son propre intérêt au dedans. Sans entrer dans trop de détails historiques nous allons démontrer les droits anciens et incontestables de la France sur cette grande île. Richelieu, de son regard de génie, reconnu la nécessité de préparer un contre-poids à la puissance coloniale de l'Angleterre et fit occuper, au nom du roi, un point de la côte du Madagascar. Plus tard, c'était en 1816, la France ayant été obligée de céder à l'Angleterre par le traité de 1814, l'Ile de France et ses dépendances, Sir Robert Farquhar alors Gouverneur, prétendit que Madagascar était une dépendance de Maurice et à ce titre compris dans la cession faite à l'Angleterre. On engagea une négociation diplomatique qui eut pour résultat définitif l'abandon des prétentions anglaises. Les droits de la France sur la côte du Madagascar étaient donc officiellement reconnus, et c'est sur ces titres que se fondent aujourd'hui ses revendications.

Il existe à Madagascar deux races, deux populations bien

distinctes. Le centre de l'île est habité par la race qu'on désigne sous le nom de hova, et toutes les côtes par un mélange de races noires qui viennent de la côte orientale de l'Afrique. On les désignent très improprement sous le nom Sakalaves. Ranavalo 1^{ère} reine d'une cruauté farouche, qui a régné sur les hovas de 1828 à 1860 a employé les moyens les plus sanguinaires pour soumettre sous sa domination les sakalaves. Ces tribus en butte à ces exactions sollicitèrent la France, qui depuis deux ou trois siècles faisait des établissements dans l'île, d'exercer son protectorat sur elles. Par des traités passés en 1840 et 1841 avec les chefs sakalaves la France accepta le protectorat.

Les français s'établissent d'abord dans l'île, font le commerce avec les sakalaves et surtout avec les hovas.

En 1863 un traité est conclu entre Napoléon III et les hovas dans lequel la France reconnaît la royauté du chef des hovas sur toute l'île en même temps qu'elle se réserve des avantages sérieux. Par l'article 4 du nouveau traité de 1868 les français jouissent du droit de s'établir où ils le jugeront convenable, de prendre à bail et d'acquérir des meubles et des immeubles. Le droit de passer des baux était illimité. Ces traités ont été violés par les hovas à propos de la succession de M. Laborde. Contrairement aux articles de ces traités, ses héritiers n'ont pas la jouissance de sa succession. C'est une violation qui demande qu'on y fasse justice.

Voilà en peu de mots les droits de la France, à l'égard de l'île. Dernièrement les hovas, firent venir à Tananarive, des chefs Sakalaves et leur ordonnèrent d'aller planter des drapeaux hovas dans leurs villages. C'était une atteinte portée aux droits de la France. Après plusieurs pourparlers entre le cabinet français et M. Beudais, consul à Madagascar, l'amiral Pierre reçoit instruction d'aller faire disparaître tous ces drapeaux hovas sur les côtes Nord-Ouest et Nord de l'île, et de présenter au gouvernement de la reine un ultimatum demandant qu'on assure l'observation du traité de 1868. On a fait fi de cet ultimatum et l'amiral Pierre reçut ordre d'arracher les drapeaux, de bombarder Tamatave et de l'occuper.

Aussitôt après il est rappelé et il meurt. Depuis la mort de ce brave amiral, les choses n'ont pas avancé pour la France. Les chambres françaises à la suite d'une interpellation de M. de Lanessan ont résolu de maintenir les droits de la France sur Madagascar et ont renvoyé à une commission spéciale, qui sera nommée dans les bureaux, les crédits qui seront demandés.

A tout prix il faut sauvegarder l'honneur de la France dans cette affaire et les chambres françaises sont décidées de pousser les choses énergiquement pour mettre les hovas à l'ordre.

A. G. L. DESAULNIERS.
